VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Rapport annuel 2018

Table de matières

Avant-Propos	4
Interview avec le Membre du Comité de la VSF, Peter Stadelmann	6
Context Politique	10
Marché des aliments fourragers	17
Marché des matières premières	27
Association	41
Composition du Comité	42
Secrétariat de la VSF	43
Commissions	45
Statistiques	48
Liste des membres	56

Impressum

Layout:	Pajic Priska, Stuker Ingrid
Texte:	Oesch Christian, Schäublin Heidi
Photo:	VSF, concours de photographie, printemps 2019
Impression:	Schneider AG, Berne

Avant-Propos

Des aliments pour animaux d'une qualité irréprochable sont la base de l'élevage et donc l'intrant agricole le plus important dans le secteur de la production animale. Situé au début de la chaîne alimentaire, l'aliment fourrager constitue la base d'une alimentation responsable et saine. C'est un principe que les Membres de la VSF vivent au quotidien. Durant l'année sous rapport, ils ont derechef déployé de grands efforts pour répondre aux besoins croissants du côté de la politique et de la société. Néanmoins, les attentes en faveur de restrictions encore plus sévères et d'exigences encore plus élevées semblent inaltérées. Nonobstant les efforts entrepris pour garantir à la population un approvisionnement responsable, traçable et stable en denrées alimentaires saines issues d'une production durable, quelques groupements – avec des agissements parfois proches du militantisme – semblent vouloir se profiler avec leurs exigences. Les auteurs des initiatives « Pour une eau potable propre » et « Pesticides », soumises l'année dernière, appartiennent à ce camp.

Assez récemment, l'entière chaîne d'approvisionnement a assumé davantage de responsabilités. Pendant que les uns recherchaient des solutions alternatives à l'abandon de l'huile de palme dans l'agriculture suisse, d'autres déployaient des efforts dans le domaine du développement durable et de l'importation responsable. De nos jours, aspirer à un équilibre entre les critères économiques, écologiques et sociaux fait partie de la norme pour l'industrie suisse des aliments composés qui – avec son assortiment très flexible et diversifié - n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Les exigences posées par les labels pour les matières premières ont conduit à un resserrement massif de l'offre et donc inévitablement à des surcoûts. Répercuter ces frais supplémentaires sur les consommateurs et les consommatrices semble logique étant donné l'origine des exigences, mais cela ne va malheureusement plus de soi. Cette situation aura probablement contribué au fait que la prime à la culture de blé fourrager initialement prévue au niveau du groupe de travail « Approvisionnement durable en fourrages Suisse » n'aura eu aucune chance auprès des supermarchés. Du moins il était unanimement reconnu que sans incitations économiques, une extension de la surface en blé à des fins fourragères d'environ 10'000 hectares serait irréalisable.

Malgré cette évolution inquiétante, la VSF a poursuivi ses efforts en faveur d'une agriculture suisse productrice responsable. Avec un travail d'information ciblé, elle s'est efforcé d'écarter les critiques non justifiées formulées à l'encontre de l'industrie des aliments composés concernant les importations. C'est d'ailleurs lors d'une analyse réalisée dans ce contexte que le Comité s'est rendu compte qu'il y avait un besoin accru d'agir dans le domaine de la communication et en a déduit une série de mesures correspondantes à mettre en œuvre durant les années à venir.

Outre les défis mentionnés ci-dessus, au niveau de la production les Membres de la VSF ont été confrontés à une baisse des ventes de l'ordre de 12'000 tonnes en 2018. Alors que les secteurs de la viande de volaille et des œufs ont une nouvelle fois réussi à progresser, le secteur porcin a dû encaisser des pertes significatives. Grâce à la sécheresse, le marché des ruminants habituellement en régression a clôturé positivement en 2018. Globalement, les Membres de la VSF ont connu une année 2018 exigeante, mais captivante.

A l'avenir, la VSF ne cessera d'œuvrer pour des aliments pour animaux d'une grande qualité en tant que principale base de production, et même sous la nouvelle présidence, le Comité de la VSF restera fidèle à ce principe.

Source: Willi Grüninger AG, 8890 Flums

Interview avec le Membre du Comité de la VSF, Peter Stadelmann

Monsieur Stadelmann, quel est votre rapport avec les fabricants suisses d'aliments pour animaux ?

A peine un an après l'obtention de mon diplôme d'ingénieur agronome ETH en 1985, j'ai rejoint la firme Kunath qui est active dans l'industrie des aliments pour animaux. En ma qualité d'agronome et de spécialiste en alimentation animale, j'ai conseillé les paysans sur des questions relatives à l'alimentation animale et à la gestion, j'ai composé des formules d'aliments pour animaux et instruit des collaborateurs. Par la suite, j'ai assuré la Direction du département vente et marketing de l'entreprise, pour reprendre la direction de la firme Kunz Kunath en 2003.

Quelle était votre motivation pour postuler comme Membre du Comité de la VSF ?

Notre firme est depuis toujours Membre de la VSF et participe activement au travail du Comité depuis sa constitution. Je suis fier de pouvoir poursuivre cette tradition. Il me tient particulièrement à cœur de représenter les intérêts du secteur tant au niveau interne que vers l'extérieur et d'ainsi défendre l'agriculture productrice en Suisse.

De quel milieu environnant avez-vous besoin pour relever les défis de la Fédération voire du secteur ?

D'un côté, je suis heureux de pouvoir collaborer avec un Secrétariat très actif qui me fournit en permanence des actualités pertinentes spécifiques au secteur. D'un autre côté, les contacts avec les administrations, le monde politique, d'importantes associations tant en Suisse qu'à l'étranger sont une condition sine qua non pour un travail réussi.

Quels objectifs poursuivez-vous en tant que Membre du Comité outre le soutien des préoccupations des fabricants suisses d'aliments fourragers ?

Mon souhait est que, de manière générale, l'image de l'industrie des aliments composés soit davantage vue d'un œil positif. Grâce à notre savoir, nous sommes en mesure de nourrir les animaux en fonction de leurs besoins, dans des conditions sanitaires idéales et économiquement viables. Nous sommes un rouage important dans la revalorisation des sous-produits. Nous veillons à ce que les denrées alimentaires soient saines et de qualité irréprochable. Nous mettons tout en œuvre pour permettre une alimentation animale durable et respectueuse de l'environnement en Suisse. Ainsi, nous utilisons p.ex. exclusivement du soja issu de culture durable et travaillons avec des teneurs réduites en phosphore et en protéines brutes ainsi qu'avec des additifs alimentaires intelligents pour pouvoir produire de manière naturelle des animaux et des denrées alimentaires sains. Nos efforts ne sont pas suffisamment perçus. Il est temps que cela change !

Vous avez rejoint le Comité de la VSF il y a 17 ans déjà. Où se situait le secteur au début ? Quelles évolutions ont eu lieu ?

Je constate que l'industrie ainsi que l'administration nous adressent de plus en plus de désiderata et d'exigences. Des aliments avec une quote-part

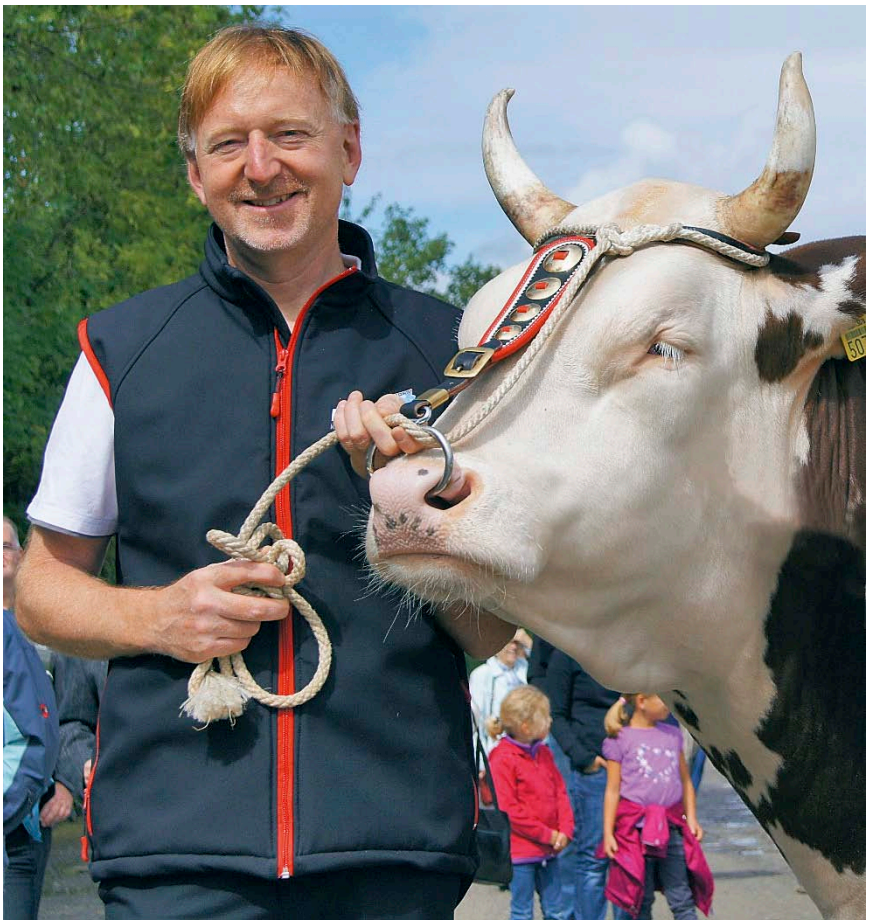

élevée en céréales suisses, des mélanges sans soja ou avec du soja Danube ; même des demandes régionales arrivent sur notre table. Ceci complique de plus en plus la situation. Par ailleurs, la pression accrue sur les marges conduit à de nombreuses fermetures d'entreprises. De nombreuses entreprises d'aliments composés ont disparu ces 17 dernières années. A l'époque, nous bénéficions toujours d'une protection douanière. Celle-ci a non seulement disparue, mais de surcroît les entreprises d'aliments composés étrangères jouissent d'opportunités supplémentaires sur le marché en tirant profit de lacunes dans les ordonnances que l'administration n'est pas disposée à empêcher.

Quel portrait dressez-vous du secteur, voire des Membres de la VSF ?

Le secteur est en pleine mutation. A l'avenir, ne vont survivre que les fabricants innovateurs qui produiront des produits de qualité élevée et qui disposeront des connaissances requises. Je crains de voir également disparaitre certains Membres de la VSF. La quote-part d'aliments pour animaux détenue par les coopératives devrait donc augmenter, d'autant que ces dernières disposent d'autres moyens de par leur taille et leur pouvoir.

Comment voyez-vous l'avenir de la VSF ? Quels seront les défis à relever ?

Même si nous sommes tous concurrents, je pense que la survie de la VSF passera inévitablement par une entente entre tous pour défendre les intérêts de l'ensemble du secteur. Il s'agira de démontrer qu'une agriculture productrice sera la bonne voie à suivre par la Suisse, y compris les fabricants d'aliments pour animaux organisés en coopératives. Il est inconcevable qu'en Suisse nous n'arrivions pas à unir nos forces pour nous battre pour la défense de nos demandes, alors qu'on y arrive à l'étranger. L'intégration des producteurs coopératifs aurait éga-lement comme avantage qu'il leur incombe une part des responsabilités. Pour l'heure, ils sont encore trop souvent « opportunistes » ou font cavalier seul. Ceci vaut par ailleurs également pour tous les autres non-Membres qui, d'une part, profitent du travail de la VSF mais, d'autre part, ne sont pas disposés à payer leur cotisation.

Pour conclure, je pense qu'il est aussi important de mieux coordonner nos revendications avec d'autres organisations comme le négoce en matières premières, les producteurs de céréales, les associations protectrices d'animaux et l'Union des Paysans. Nous sommes finalement tous logés à la même enseigne.

Quelles sont les autres thématiques de politique professionnelle qui préoccuperont les fabricants d'aliments composés suisses dans les prochaines années ?

Je constate que les consommateurs et consommatrices perdent de plus en plus tout contact avec la réalité. Trop souvent on n'est plus disposé à approfondir la question, préférant suivre des idéologies d'esthètes. Il n'est dès lors pas surprenant de voir que les initiatives écologiques trouvent actuellement un terrain fertile. Cela ne sert donc à rien que l'Office fédéral de l'environnement parle par exemple d'une amélioration massive de la qualité de l'air et de l'eau en Suisse. Au lieu de mettre en évidence les conséquences de nos actes, le commerce du détail tout comme certaines associations voire l'OFAG se réfugient dans des programmes dits de marketing qui semblent bons et se veulent écologiques mais ne conduisent finalement qu'à l'opposé. Cette tendance à la superficialité suscite des craintes chez moi.

De plus, la thématique récurrente de l'« ilot de cherté » par laquelle nous sommes concernés en tant que maillon de la filière des denrées alimentaires continuera aussi à nous préoccuper. A ce niveau, je souhaiterais un peu plus de franchise de la part de ceux qui pratiquent le tourisme d'achat en acceptant en contrepartie un niveau salarial plus bas.

Et enfin, la thématique relative à la résistance aux antibiotiques gagnera encore en importance et il s'agit de renforcer les efforts à tous les échelons dans ce contexte. L'industrie des aliments composés est sollicitée à faire sa contribution en fournissant des aliments pour animaux sains et intelligents.

Source: Kunz Kunath AG, Burgdorf

Contexte politique

Politique Agricole

En 2018, beaucoup d'effervescence politique se produisît dans le domaine agricole à Berne. La « Vue d'ensemble du Conseil fédéral sur la politique agricole » présentée fin 2017 a provoqué un mécontentement et des différends considérables entre l'Union suisse des paysans (USP) et les hautes instances officielles du département de l'économie du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

Avec la Vue d'ensemble du développement de la politique agricole, le Conseil fédéral a formulé l'objectif de fournir des instruments de politique agricole aussi simples et clairs que possible en termes administratifs, en vue d'aider les agriculteurs à améliorer leurs prestations sur le marché et de pouvoir réduire en même temps davantage l'impact sur l'environnement. La relation entre ces objectifs et d'importants scénarios d'accès au marché prévoyant un démantèlement de la protection douanière pour les produits agricoles suisses de 30 à 50%, a suscité de vives réactions au sein de toute la branche. Le débat a été envenimé davantage encore par les efforts entrepris en vue du libre-échange. Le 20 février 2018 s'est tenu le sommet agricole Mercosur sur invitation du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Le Ministre de l'économie a expliqué aux représentants de la branche et de l'économie les raisons pour lesquelles la protection douanière devait être démantelée et en quoi cela devait faire partie intégrante de la PA 22+. L'Union des paysans sous la Présidence de Markus Ritter n'y a pas participé en signe de protestation. Finalement, le Président de l'Union des paysans a réussi à s'imposer lors des débats polémiques, partiellement publics. Lors de sa session d'été, le Conseil national a renvoyé la Vue d'ensemble au Conseil fédéral, en séparant la thématique de l'ouverture du marché de la réforme agraire PA 22+.

En septembre, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann (PRD) a annoncé sa démission. A l'issue des élections fédérales, les départements ont été nouvellement distribués. Le maître agriculteur Guy Parmelin (UDC) a repris le département de l'économie, d'où lui incombe la direction politique du dossier sur l'agriculture. Lors de ses premières interviews, le nouveau Ministre de l'agriculture ne s'est pas beaucoup épanché sur ses objectifs. Il a dit : « Ce qui a été obtenu, doit être consolidé ». Le dossier relatif à la Politique agricole 22+ ainsi que d'éventuelles négociations sur le libre-échange constituent notamment des sujets importants à ses yeux.

Politique agricole PA 2022+ en consultation

En novembre 2018, le Conseil fédéral a adopté le dossier de consultation concernant le projet de la Politique agricole à partir de 2022 (PA 22+). Le délai imparti aux milieux intéressés pour formuler leurs réactions court jusque début mars 2019. Le Conseil fédéral a fixé le calendrier pour que le message ne soit traité au niveau du Parlement qu'en 2020, soit après que les votations populaires sur ladite initiative pour une eau potable propre et celle sur l'interdiction des pesticides auront eu lieu.

Outre une adaptation du système des paiements directs, le dossier de consultation comprend également un train de mesures relatif à l'initiative pour une eau potable propre. Ainsi, selon la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), la quantité d'engrais de ferme autorisée devrait notamment être ramenée de trois unités de gros bétail-fumure (UGBF) à maximum deux unités et demie d'UGBF par hectare de surface fertilisable, ce qui risque d'accroître davantage encore le « tourisme d'engrais de ferme ». Le Conseil fédéral souhaite également renforcer les prestations écologiques requises (PER), en prévoyant d'interdire le recours à des produits phytosanitaires présentant un risque accru pour l'environnement. Avec la mise en œuvre de ce train de mesures, les exploitations pratiquant une culture maraichère, fruitière et viticole intensive devraient sans doute renoncer à des paiements directs.

La suppression des mesures d'allègement du marché pour la viande de veau, la laine et les œufs ainsi que de la prestation en faveur de la production indigène dans le cadre de l'attribution des contingents tarifaires est soumise au débat par l'Office fédéral de l'agriculture par l'intermédiaire d'un formulaire. La suppression ne fait pas directement partie intégrante du dossier, mais elle est réclamée de différents côtés.

La VSF défend ses intérêts dans le processus politique. Ce faisant, elle veille tout particulièrement à une production animale prospère qui prend au sérieux les préoccupations sensées de différents acteurs.

Train d'ordonnances agricoles 2018

En automne 2018, le Conseil fédéral a adopté le train d'ordonnances agricoles. Douze ordonnances du Conseil fédéral ont été modifiées au total. Un des points clés concernait les modifications apportées au système pour le contrôle des exploitations agricoles à partir de 2020. D'une part, la durée des contrôles de base devrait être réduite en se focalisant sur les points de contrôle essentiels et critiques, et de l'autre on accorderait nettement plus d'importance aux contrôles en fonction des risques par rapport aux contrôles de base. A la demande du Parlement, le bien-être des animaux prend aussi plus d'importance. Ainsi, 40% des contrôles du bien-être des animaux doivent être effectués sans préavis.

La VSF s'est exprimée dans le cadre de la procédure de consultation ordinaire. Ses revendications principales étaient :

- le soutien des modifications relatives à la suppression des contributions à l'exportation selon la « loi chocolatière ».
- l'approbation de l'introduction d'une contribution à des cultures particulières pour les céréales dans le cadre de la solution de remplacement à la « loi chocolatière ».
- l'introduction d'une contribution à des cultures particulières pour le blé fourrager de minimum Fr. 400.-/ha.

Comme il fallait s'y attendre, l'OFAG a fait la sourde oreille face aux demandes coordonnées et

convenues avec le secteur des céréales concernant la contribution à des cultures particulières pour le blé fourrager. Au printemps, le Conseil fédéral avait déjà soumis une position plutôt décevante suite à la motion du Conseiller national Jacques Nicolet (VD) sous le titre « Promotion de la production de cultures céréalières fourragères et de sources protéiques indigènes ». Soit la Confédération n'a pas réalisé qu'elle faisait fausse route pour satisfaire au souhait des consommateurs pour davantage de swissness ou alors elle s'efforce de continuer à orienter son regard dans l'autre direction.

Les fabricants d'aliments composés opèrent en tant que propriétaires de réserves obligatoires

Jusque fin 2017, seuls les importateurs d'aliments fourragers étaient astreints à la détention de réserves obligatoires. L'inclusion de l'industrie des aliments composés dans le système des réserves obligatoires vise à renforcer et à soutenir plus efficacement l'approvisionnement du pays.

Dès 2016, l'organisation suisse de stockage obligatoire réservesuisse avait défini les piliers de l'intégration des fabricants d'aliments composés dans le régime des réserves obligatoires et établi une feuille de route. La constitution de stocks obligatoires auprès des fabricants d'aliments composés a commencé en 2018 avec 18'000 tonnes de supports énergétiques et 13'000 tonnes de supports protéiques. D'ici fin 2022, les fabricants d'aliments composés stockeront un total de 100'000 tonnes, soit un quart des stocks obligatoires d'aliments pour animaux.

Dégagement d'une solution aux problèmes de tarification de tourteaux gras

Suite à la révision des prix-seuils et des valeurs indicatives à l'importation au 1er juillet 2017, l'égalité de traitement aux douanes entre les tourteaux d'oléagineux et les tourteaux d'extraction n'était plus intacte et les tourteaux subissaient un désavantage tarifaire d'au moins Fr. 6.00/dt. Ces dernières années, la prise de conscience des consommateurs pour les questions de santé s'est renforcée, engendrant notamment une hausse importante de la demande en huiles pressées à froid. Parallèlement à cela, la teneur en graisse résiduelle n'a cessé d'augmenter dans les tourteaux, car on obtient une part sensiblement moindre d'huile en cas de pression à froid. En même temps, la demande en produits bios a aussi fortement augmenté. Les tourteaux bios ne peuvent pas être extraits au moyen de solvants. De ce fait, une grande part des tourteaux proposés sur le marché présente une teneur totale en poids de matières grasses largement supérieure à 8%.

En collaboration avec l'Association suisse du commerce des céréales et matières fourragères (VSGF), la VSF a approché l'Office fédéral de l'agriculture en vue d'une discussion sur ce déséquilibre avec l'Administration douanière et de trouver des solutions. Initialement, il était prévu de solliciter soit un nouveau numéro de tarif pour les tourteaux de colza, soit une adaptation du

produit de référence pour le numéro de tarif en question. Lors de la réunion, le service douanier a attiré l'attention sur la possibilité d'adapter les « Notes explicatives du tarif des douanes suisses ». Jusqu'à présent, la limite pour une tarification dans le chapitre 12 était de 8% en poids. L'Administration douanière a proposé un nouveau seuil de 14% à condition qu'il existe une demande groupée de l'ensemble de la branche.
La VSF était en mesure de prouver l'avis consolidé de la branche via l'interprofession swiss granum (Commission Marché-Transformation Oléagineux) et a pu introduire une demande correspondante auprès de l'Administration fédérale des douanes.

La réponse des instances douanières fut rapide et positive : « A la demande de la branche concernée et en accord avec l'OFAG, on tolèrera à partir du 1er février 2019 une teneur totale en poids en matières grasses de 14% pour les tourteaux et autres résidus solides provenant de l'extraction de graisses et huiles végétales sous les numéros de tarifs 2304 à 2306. »

Conclusion : Si les acteurs d'une branche sont bien organisés en réseau et travaillent main dans la main, des discussions ouvertes et constructives avec l'Administration permettent de trouver rapidement des solutions.

Agroscope vit des temps turbulents

Fin avril 2018, la CER du Conseil national a soumis une motion, chargeant le Conseil fédéral, avec le concours des parties prenantes et des cantons, d'élaborer une stratégie pour le développement et la coordination de la recherche et de la sélection ainsi que l'application en termes de vulgarisation pour le secteur agroalimentaire suisse et de la présenter à la Commission économique, aux cantons et aux parties prenantes.
Avec la phrase « Agroscope ne subira pas de nouvelle restructuration avant la consultation », la motion a mis fin aux projets de réforme de l'Administration. En mars, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) avait en effet informé sur un projet de restructuration selon lequel l'Agroscope devait se concentrer sur des recherches spécialisées et réduire les frais de fonctionnement. La concentration géographique était envisagée sur le site de Posieux FR.

Initiatives populaires «en vogue»

Il semble être tendance auprès des groupements d'intérêts - toutes tendances politiques confondues - de vouloir imposer leurs revendications via une initiative populaire, même si les préoccupations n'ont pas du tout leur place dans la Constitution fédérale.

Initiative pour des aliments équitables et initiative pour la souveraineté alimentaire

L'initiative populaire du parti écologiste « Pour des aliments équitables » soumise au vote le 23 septembre a été rejetée avec 61% de votes négatifs, de même que l'initiative pour la souveraineté alimentaire d'Uniterre avec 68% de votes négatifs. Dans sa réaction après la votation, le Président fédéral, Alain Berset, a souligné que

bien que les objectifs des initiatives soient incontestables, le but en serait inutile, puisque la Suisse dispose déjà des bases constitutionnelles nécessaires, notamment aussi dans la Loi sur l'agriculture, pour promouvoir des denrées alimentaires sûres et produites de manière durable, en Suisse comme à l'étranger.

Initiative pour les vaches à cornes

Le 25 novembre, l'initiative pour les vaches à cornes a été rejetée par 54,7 % des votants. Pendant huit ans, le paysan de montagne Armin Capaul s'est battu - sur base de l'argument de la dignité des animaux - pour l'introduction d'une aide financière pour que le détenteur renonce à l'écornage. Si l'initiative avait été votée, la Confédération aurait dû à l'avenir payer des aides pour les vaches, les taureaux reproducteurs, les chèvres ainsi que les boucs reproducteurs cornus. Les auteurs de l'initiative avaient envisagé un montant annuel de Fr. 190 par vache et Fr. 38 par chèvre.

Initiative pour une eau potable propre

La votation populaire déposée le 18 janvier 2018 avec plus de 114'000 signatures a jeté le trouble dans le monde politique agricole. Les auteurs de l'initiative exigent que les paysans ayant recours à des pesticides toxiques ou achetant des fourrages supplémentaires ne perçoivent plus de paiements directs. En décembre, le Conseil fédéral a décidé de rejeter l'initiative sans lui opposer de contre-projet. Néanmoins, il a proposé un train de mesures relatif à l'initiative pour une eau potable propre dans le cadre du dossier de consultation sur la Politique agricole PA22+.

Initiative Pesticides

L'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » (Initiative Pesticides) a été déposée en mai 2018 avec 121'307 signatures valides. Les auteurs exigent d'interdire l'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole et dans l'entretien des territoires. De plus, l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés, doit être interdite. Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative en août 2018 sans lui opposer de contre-projet.

Tout comme l'initiative sur l'eau potable propre, celle-ci limite excessivement le champ d'action des secteurs agricoles et agroalimentaires.

Initiative «Pas d'élevage intensif»

Cette initiative a été lancée en juin 2018. La majeure partie des 50 millions d'animaux terrestres seraient toujours élevés dans des conditions « bafouant leurs besoins les plus fondamentaux. » Le Comité des auteurs de l'initiative ajoute que : « L'industrie veut faire croire qu'il n'existe pas d'élevage intensif en Suisse – alors même qu'au cours de leur vie, la plupart des animaux « de rente » suisses ne verront ni l'herbe, ni la lumière du jour. »
« L'élevage intensif accélère le réchauffement climatique, aggrave la faim dans le monde et la rareté de l'eau, entraîne la résistance aux antibiotiques et viole le principe constitutionnel de la protection des animaux », critique *Sentience Politics*.

La VSF travaille activement contre les initiatives

La VSF s'engage activement dans le groupe d'accompagnement de la Coalition pour la lutte contre les initiatives relatives aux pesticides. Ce type d'initiative n'est pratiquement rien d'autre qu'une expérience dangereuse. Les restrictions qui en découlent au niveau de la production conduisent non seulement à un auto-approvisionnement encore plus faible mais aussi à une hausse des prix. D'autre part, les déficits devraient être comblés par des importations qui ne seraient pas conformes aux exigences en termes de bien-être et d'écologie.

Mandat Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

Le point fort de l'année de formation professionnelle 2018 était certainement l'événement SwissSkills du 12 au 16 septembre 2018 à Berne. Les jeunes meuniers et meunières motivés ont fait découvrir le métier à un large public jeune. En vue des SwissSkills, l'AMTM avait révisé son profil professionnel ainsi que sa présence internet, qui ont pu être diffusés en ligne dès le printemps dans leur nouvelle version.

Le nombre d'apprentis est resté à un niveau stable. Lors des procédures de qualification, deux meunières ont excellé l'année passée. Il s'agit de Sabrina Grunder qui a terminé sa formation en tant que meilleure meunière dans l'option denrées alimentaires et de Rahel Lehmann dans l'option alimentation animale.

Mandat Sécurité au travail / Solution professionnelle «Céréales» (KSGGV)

Comme sujet-clé, la KSGGV s'était fixé pour l'année 2018 la thématique « Manipulation de substances dangereuses ». Lors du cours de répétition pour cosec du 27 novembre 2018, on a non seulement abordé le sujet de la manipulation de substances dangereuses mais également le comportement et la motivation des collaborateurs ; nous avons donc proposé un large spectre de formation. Pour les nouveaux coordinateurs de la sécurité, nous avons organisé deux formations de base. A la fin de l'année, nous avons lancé notre nouvelle présence internet ainsi qu'une nouvelle formule de newsletter pour que les Membres reçoivent désormais les nouvelles et les informations de la KSGGV dans un layout attractif.

En 2017, le risque de cas d'accidents professionnels dans la Solution professionnelle s'élevait à 65cas. Depuis l'année 2009, le risque de cas d'accidents professionnels a diminué au sein de la Solution professionnelle de plus de 80 accidents professionnels pour 1'000 collaborateurs à temps plein à 65 cas (Figure 2). Le risque d'accidents a tendance à se stabiliser entre 60 et 70 cas. 116 nouveaux cas professionnels ont été recensés au total, dont 50 cas avec paiement d'une indemnité journalière. Pour ce qui est des maladies professionnelles, on a enregistré trois nouveaux cas.

Marché des aliments fourragers

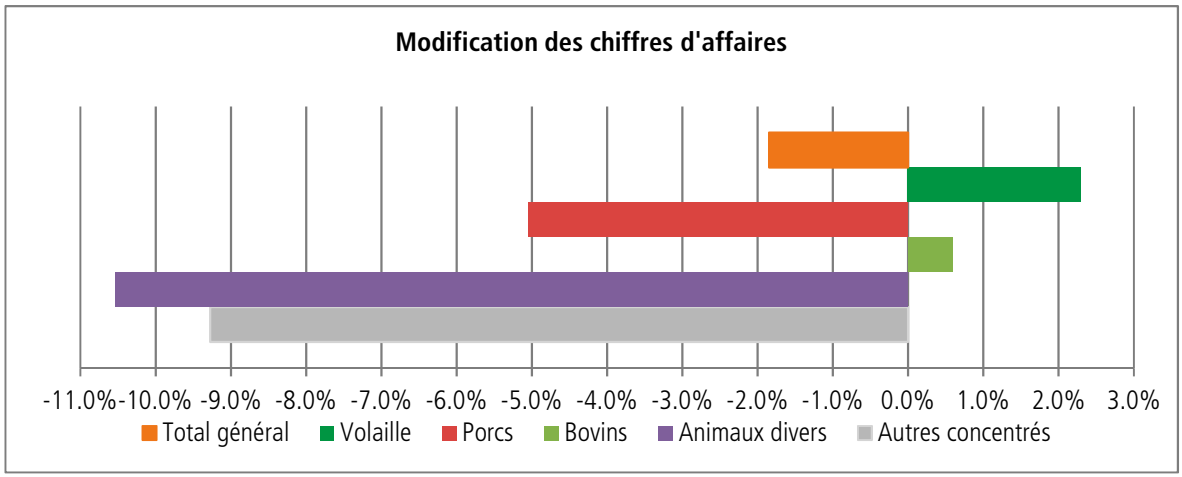

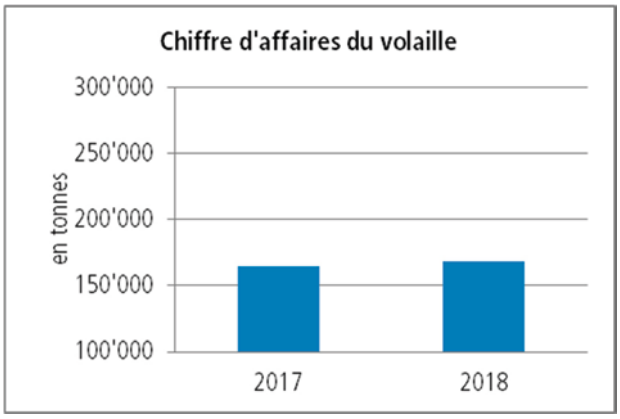

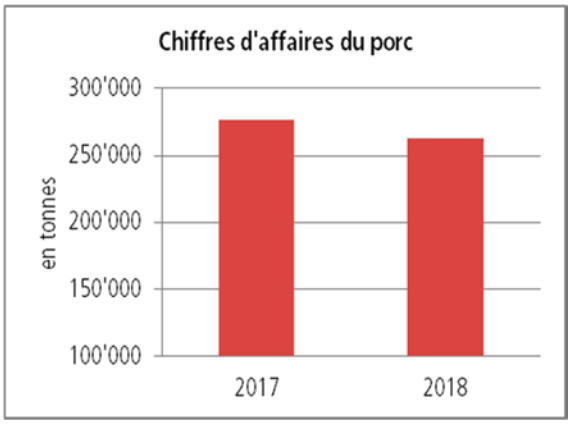

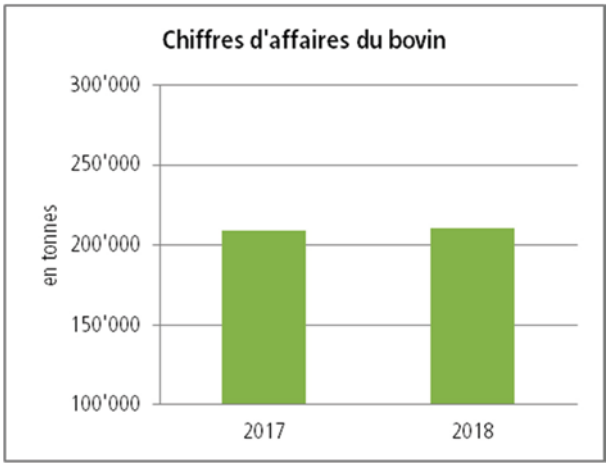

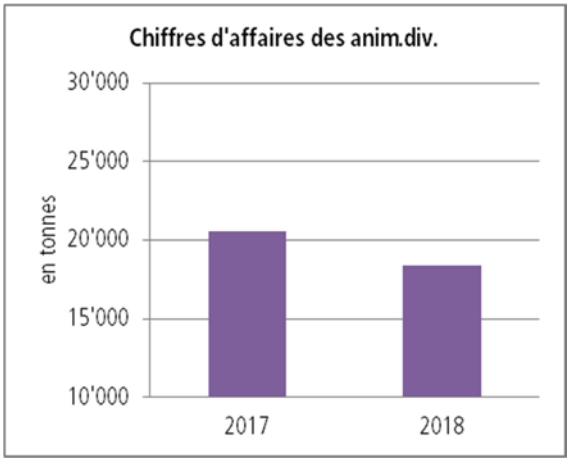

Source: VSF

Evolution de la production d'aliments composés (Membres de la VSF)

	2017 tonnes	2018 tonnes	par rapport au chiffre 2017 en %	par rapport au chiffre 2018 en %	+ / - en %
I. Volaille					
1. Elevage / Poulettes	10'572	10'848	1.6	1.6	2.6
2. Pondeuses	62'343	64'161	9.3	9.7	2.9
3. Poulet à l'engrais	91'376	93'159	13.6	14.1	2.0
4. Concentrés protéiques volailles	100	3	0.0	0.0	-97.0
Total volaille	**164'391**	**168'171**	**24.5**	**25.5**	**2.3**
II. Porcs					
5. Porcelets	39'054	36'361	5.8	5.5	-6.9
6. Gorets / Engrais	183'589	175'542	27.4	26.6	-4.4
7. Porcs élevage (truies)	49'173	47'120	7.3	7.1	-4.2
8. Concentrés protéiques porcs	5'113	3'927	0.8	0.6	-23.2
Total porcs	**276'929**	**262'950**	**41.3**	**39.9**	**-5.0**
III. Bovins					
9. Succédanés de lait pour veaux	8'469	7'754	1.3	1.2	-8.4
10. Elevage veaux, génisses	11'841	12'042	1.8	1.8	1.7
11. Vaches laitières	127'139	130'394	19.0	19.8	2.6
12. Concentrés protéiques vaches laitiè. PB>30%	29'212	27'402	4.4	4.2	-6.2
13. Engrais	27'101	26'671	4.0	4.0	-1.6
14. Concentrés protéiques bovins engr. PB > 30%	4'927	5'667	0.7	0.9	15.0
Total bovins	**208'689**	**209'931**	**31.1**	**31.8**	**0.6**
IV. Animaux divers					
15. Chevaux	7'387	6'758	1.1	1.0	-8.5
16. Lapins	1'759	1'670	0.3	0.3	-5.1
17. Moutons et chèvres	3'006	3'015	0.4	0.5	0.3
18. Chiens et Chats	1'997	1'789	0.4	0.3	-24.3
19. Mélang. de Grains	1'859	1'420	0.3	0.2	-23.6
20. Autr. Ali. Comp. Animaux divers	4'145	3'714	0.6	0.6	-10.4
Total animaux divers	**20'539**	**18'375**	**3.1**	**2.8**	**-10.5**
Total ali. composé + concentres protéiqu.	**670'547**	**659'427**	**100.0**	**100.0**	**-1.7**
V. Autres concentrés	**17'219**	**15'622**			**-9.3**
Total général I	**687'766**	**675'049**			**-1.8**

Source: VSF

Commentaire sur l'évolution des chiffres d'affaires 2018 des Membres de la VSF

Considérations générales

Les fabricants d'aliments composés privés ont connu un marché stagnant voire en léger recul. Alors que les importations d'aliments composés se sont grosso modo stabilisées à 15'000 tonnes, la lutte d'éviction s'est poursuivie. Certains Membres ont réussi à s'emparer d'une niche pour y évoluer, alors que d'autres ont dû céder des parts de marché à des concurrents.

Au cours de l'exercice 2018, les Membres de la VSF ont encaissé une perte au niveau des ventes d'aliments composés de l'ordre de 1.8%, soit 12'717 tonnes d'aliments composés. Le marché pour l'ensemble suisse devrait avoir connu un léger recul en 2018.

Selon l'institut d'études de marché GfK, en 2018, le chiffre d'affaires du commerce de détail suisse aurait enregistré une augmentation de plus 0.4% par rapport à l'année précédente. Le commerce des denrées alimentaires aurait connu une évolution positive avec plus 1.3%, alors que le commerce Non-Food était en recul. Toujours selon l'institut GfK, le commerce en ligne continuerait à se substituer au commerce stationnaire en 2018. La consommation de viande en Suisse a encore perdu du terrain en 2018 et, comparé à l'année précédente, les ventes de viande dans le commerce de détail ont reculé de 2%. Par rapport à 2010, la consommation de viande enregistre un recul de 7% en 2018. Seul le marché de la viande de poulet a pu résister à cette tendance. A l'instar de l'année passée, les grands perdants étaient derechef la viande de porc et la viande de veau avec respectivement -5.9% et -6.0%.

Après des granges et des silos remplis ainsi qu'un bon pâturage en automne 2017, l'été 2018 particulièrement sec et chaud a conduit à des entrepôts de fourrages grossiers complètement vides chez de nombreux paysans. Au niveau des cultures de céréales fourragères, seul le maïs-grain a souffert de la sécheresse. Les autres fruits ont connu des récoltes de bonne qualité dans des quantités au-dessus de la moyenne.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les effectifs d'animaux de rente ont évolué différemment : alors que les effectifs bovins restaient globalement à un niveau élevé, les effectifs vaches ont reculé de -0.4%. Les statistiques OFS indiquent aussi que la population volaille a globalement augmenté de 1.1% – avec une augmentation d'un bon 6.2% pour les poules pondeuses. Comme il fallait s'y attendre, les effectifs porcins ont diminué de 1.8%.

Une fois de plus, la production d'œufs a connu une évolution réjouissante avec une hausse d'un bon 33 millions d'œufs. Durant l'année passée, il s'est très clairement révélé que la viande de volaille a la cote. Le marché affiche une croissance de 5.9%. La consommation d'œufs en coquille par les Suisses a de nouveau augmenté et atteint 179.5 œufs/an, dont 113.1 œufs de provenance suisse. L'auto-approvisionnement atteint 64.5% pour la viande de volaille et 63% pour les œufs.

Malgré un excellent été pour les barbecues en 2018, l'année n'était pas positive au niveau porcin. Avec un prix moyen de Fr. 3.75, les produc-

teurs de porcs n'avaient pas plus que l'année précédente. Les exigences en matière de bien-être animal semblent avoir conduit à un nombre inférieur d'animaux mis en stabulation.

La sécheresse de l'été 2018 a montré que les aliments composés ont souvent une fonction complémentaire. En raison des pâturages desséchés et des stocks de maïs d'ensilage et d'herbe, les entrepôts sont restés vides dans de nombreuses régions suisses. En guise de compensation à la qualité parfois médiocre des fourrages grossiers voire aux quantités manquantes de fourrages grossiers, les paysans ont partiellement eu recours à des aliments composés. Grace à ceci, le secteur du bétail laitier, même s'il était en recul, a pu terminer sur un résultat positif. Malgré une situation mauvaise au niveau des fourrages et le prix bas du lait, les livraisons de lait restaient à un niveau record, soit 3.45 millions de tonnes.

Le marché du bétail d'étal a connu une évolution horizontale en 2018. Alors que les abattages montaient en flèche, les prix ont perdu du terrain à la fin de l'été.

Les producteurs de viande de veau ont profité de prix stables. A la fin de l'année, ils ont cependant dû faire face à une dure annonce de la part de Coop Naturafarm, puisque le détaillant envisage de se retirer du segment veau.

Les autres animaux – surtout dans les secteurs des animaux de compagnie – ont perdu davantage du terrain.

Les moulins fourragers affiliés à la VSF ont produit et commercialisé en 2018 un total de 675'049 tonnes d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs fourragers (année précédente : 687'766 tonnes). L'Association continue à s'éloigner du record absolu de l'année 2014 (703'000 tonnes). Une fois de plus, on a perdu une quantité d'aliments composés qui équivaut à la moyenne arithmétique produite par un membre. Par rapport à l'année précédente, on enregistre une baisse des ventes d'aliments composés de 12'717 tonnes ou de 1.8%.

Le chiffre d'affaires aliments composés national n'est pas officiellement recensé statistiquement et publiquement. Le groupe agricole fenaco avec ses filiales ainsi que les coopératives locales ne publient pas de chiffres relatifs à la production. Les estimations du chiffre d'affaires global d'aliments composés se basent sur des estimations internes à l'association voire des observations du marché. Il faut s'attendre à ce que le marché global 2018 ait évolué horizontalement voir encaissé un léger recul. La production d'aliments composés pour l'ensemble suisse devrait se chiffrer à près de 1,6 millions de tonnes. Le volume total du marché a été revu à la hausse de près de 50'000 – 70'000 tonnes en raison d'une révision des parts de marché. Les usines d'aliments composés non affiliées devraient produire plus que supposé jusqu'ici. Les importations d'aliments composés bénéficiant de droits de douane avantageux en raison de la recette standard ont pour la première fois très légèrement diminué en 2018. En raison des conditions illégales aux frontières, l'industrie suisse des aliments composés est exposée à une pression non négligeable sur les prix.

Sur base des estimations, on devrait de nouveau assister à un déplacement des parts de marché en

faveur des fabricants d'aliments composés organisés en coopératives. La situation devrait se présenter comme suit : 41% pour les Membres de la VSF (y compris Meliofeed SA), 51% pour les coopératives agricoles (UFA AG, coopératives locales), 7% pour les fabricants non affiliés à une association (opportunistes) et 1% pour les importations.

Aliments pour volaille

Agristat, le service statistique de l'Union Suisse des Paysans, recense entre autres mensuellement la production de volaille d'abattage. Dans le cadre de cette statistique, les facteurs de conversion poids vivant en poids d'abattage et poids d'abattage en viande prête à la vente jouent un rôle central. Selon ses propres informations, Agristat a révisé ces facteurs au cours de l'année passée ce qui a conduit à deux changements. Premièrement, les carcasses entières sont considérées tel quel si vendues sous cette forme, et deuxièmement, on prend nouvellement en compte des parts pour la production de charcuterie. Les taux de rendement varient parfois considérablement des valeurs précédentes. Pour les poulets et les dindes, le rendement d'abattage est légèrement plus élevé qu'avec l'ancienne méthode. La conversion en quantité prête à la vente montre des différences encore plus importantes. Ainsi, au niveau des poulets, le facteur «prêt à la vente » est passé d'actuellement 64% à nouvellement 77%. Le rendement en carcasse est passé de 68% à 71%. Avec le nouveau calcul, la consommation par tête d'habitant a par ailleurs augmenté, de sorte que les chiffres pour 2017 ont également été révisés.

La production d'aliments pour volaille des Membres de la VSF a pu profiter en 2018 du bon climat et affiche une augmentation des ventes de 2.3%. Contrairement aux différences des chiffres de croissance des années précédentes, il n'y a pas eu de différences entre les pondeuses et les poulets à l'engrais. Globalement, la production d'aliments pour volaille a connu une croissance de 3'780 tonnes (année précédente : -1'123 tonnes).

Le marché des œufs en coquille suisses a connu une évolution positive également en 2018. La production a augmenté de 33.6 millions d'œufs, soit 3.6%. Parallèlement, l'importation d'œufs de table a augmenté de 4.9% pour atteindre un niveau de 241,4 millions d'œufs. Les importations d'œufs de transformation ont par contre considérablement reculé. La part nationale d'œufs en coquille a légèrement diminué et se situait à 78.7% (année précédente : 79%). La part nationale dans la consommation globale a cependant de nouveau pu augmenter de 1.5% pour atteindre 63%. La consommation par tête d'habitant s'est constamment accrue dans le passé. En 2018, cette augmentation était de 0.6 œufs pour arriver à 179.5 œufs. La part nationale a même pu être augmentée de 3 œufs pour atteindre 113.1 œufs.

Les conditions du marché positives se sont probablement répercutées de manière différente sur les Membres de VSF. Le secteur « poules pondeuses » a connu une évolution positive de 2.9% pour arriver à un volume de 64'161 tonnes (année précédente : 62'343). Le secteur élevage affichait également une croissance de 2.6% pour ainsi atteindre des ventes de près de 11'000 tonnes. Suite à la lutte d'éviction dans le secteur porcin, certaines firmes semblent s'être

davantage orientées vers le secteur « poules pondeuses ».

La production de viande de volaille en poids carcasse a augmenté en 2018 de 5'500 tonnes ou 5.9% pour ainsi dépasser la limite de 100'000 tonnes (année précédente : 94’571). Le marché global d’aliments composés dans ce secteur devrait avoir augmenté de près de 8'000 tonnes. Les Membres de la VSF ont participé pour un quart à cette croissance. La part nationale était en 2018 de 64.5% (année précédente : 63.3%). En 2018, on a de nouveau pu observer des transferts massifs de parts de marché au sein du secteur des intégrateurs. Alors que les supermarchés intégrateurs Micarna (+8.7%) et Bell (+7.0%) ont connu une forte croissance, frifag (+1.9%) et Kneuss (-0.1%) ont stagné et « Autres » (-7.3%) ont perdu des parts de marché.

La production d’aliments pour volaille devient un secteur de plus en plus important pour les Membres de la VSF. Elle a participé à raison de 25.5% (année précédente : 24.5%) au total des ventes d’aliments composés des Membres de l’Association. Les poules pondeuses et les poulets d’élevage ont participé avec respectivement 9.7% (année précédente : 9.3%) et 14.1% (année précédente : 13.6%) aux ventes des Membres de la VSF.

Aliments pour porcs

Les éleveurs de porcs ont dû faire face à certains défis en 2018. En plus de la production nationale toujours élevée et de la régression constante enregistrée depuis des années de la consommation de viande porcine par tête d’habitant, l’interdiction de caillebotis intégraux début septembre a semé davantage l’incertitude. C’est probablement pour cette raison aussi qu’en août les prix des porcs de boucherie se situaient clairement en dessous du niveau de l’année précédente. A la fin de l’année, la situation s’est cependant de nouveau améliorée. Les prix moyens par kilogramme de poids carcasse étaient en 2018 au centime près identiques à ceux de l’année précédente, soit Fr. 3.75.

Dans le segment Bio, les signes avant-coureurs ont changé au cours de l’année sous rapport. Pendant dix ans, les prix aux producteurs pour les porcs Bio étaient stables. Depuis août 2018, ils étaient en recul en raison d’une offre excédentaire. Au cours de l’année passée, tant l’offre que la demande ont augmenté mais l’offre dans une mesure plus importante. Le prix indicatif se situait à un franc en dessous de celui de l’année précédente, soit Fr. 6.40.

Le coup de massue de l’année porcin 2018 venait peu avant Noël lorsque le supermarché Coop annonçait dans une lettre très brève aux producteurs de porcs que d’ici fin 2019 la quantité de porcs CNf devait être réduite de 30%. Le Président de Suisseporcs, Meinrad Pfister, a fait le calcul et l’a présenté au Schweizer Bauer « Il s’agit de près de huit millions de francs de rendement uniquement pour les producteurs Naturafarm ».

En 2018, le marché du porc et la fabrication d’aliments composés affiliée à la VSF ont évolué plus ou moins dans la même direction. Alors que le commerce du détail enregistrait une baisse du poids de vente d’environ 2'000 tonnes ou -5.9% de viande fraîche, les ventes d’aliments composés « porcs » ont reculé de près de 14'000 tonnes ou

-5%. Il est fort à parier que les ventes d'aliments fourragers pour porcs des fabricants d'aliments composés non affiliés à la VSF aient connu des baisses de ventes d'aliments porcins similaires durant l'année sous rapport. Les sous-catégories ont évolué comme suit : porcelets : -6.9%, gorets/engrais : -4.4%, porcs d'élevage : -4.2%, concentrés protéiques : -23.2%.

Gros bétail

Le secteur « Gros bétail » a été fortement influencé par la sécheresse en 2018. Alors que les segments aliments pour vaches laitières et aliments d'élevage en ont profité, une stagnation s'est présentée dans le secteur de l'engraissement. Un plafond a manifestement été atteint.

La production de lait commercialisé en 2018 était supérieure de 20 millions de kilos (+0.6%) à celle de l'année précédente et s'élevait à 3.454 millions de tonnes. Alors que les teneurs en protéines sont restées stables avec 3.34%, les teneurs en graisses ont légèrement augmenté de 4.09% à 4.12% de graisse par kilo de lait. Les prix indicatifs pour le lait A se situaient pendant toute l'année 2018 au même niveau, soit 68 centimes par kilo de lait. Au niveau de l'interprofession, les paysans n'ont pas pu bénéficier de l'environnement un rien plus propice en été 2018 pour leur production primaire et leur projet d'augmenter le prix indicatif fut un échec. Le segment du prix du lait B s'est amélioré légèrement au cours de l'année de 45.1 centimes pour dépasser par moments les 47 centimes. Au niveau du secteur du lait C, les prix fluctuaient entre 25.1 centimes (février 2018) et 34.6 centimes (juin 2018). Au cours de la deuxième moitié de l'année, les prix C ont de nouveau légèrement diminué. Les prix indicatifs s'entendent prix franco rampe du transformateur TVA exclue. Les prix de lait payés aux producteurs sont donc plus bas. La surveillance du prix du lait de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a enregistré un prix standardisé producteur (PSP) – quantité annuelle 180 000 kilos, teneur en matière grasse de 40 grammes, protéine par kilo de lait de 33 grammes – de 52,9 centimes en mars 2017. Depuis les années 1960, le prix n'avait plus été à un niveau aussi bas. Le prix remonte légèrement la pente depuis. Jusqu'en octobre 2018, il a augmenté de 4 centimes pour atteindre 56.9 centimes. Outre une situation plus détendue sur le marché, les fluctuations au niveau des taux de change ont probablement eu un effet positif sur cette augmentation.

La tendance vers un plus petit effectif de vaches laitières en Suisse s'est poursuivie en 2018. La baisse était probablement influencée par la situation tendue au niveau des fourrages grossiers. Sur une durée de trois ans, l'effectif de vaches laitières a diminué d'environ 20'000 têtes et passe de près de 575'000 vaches à désormais un bon 555'000 vaches laitières (cf. graphique).

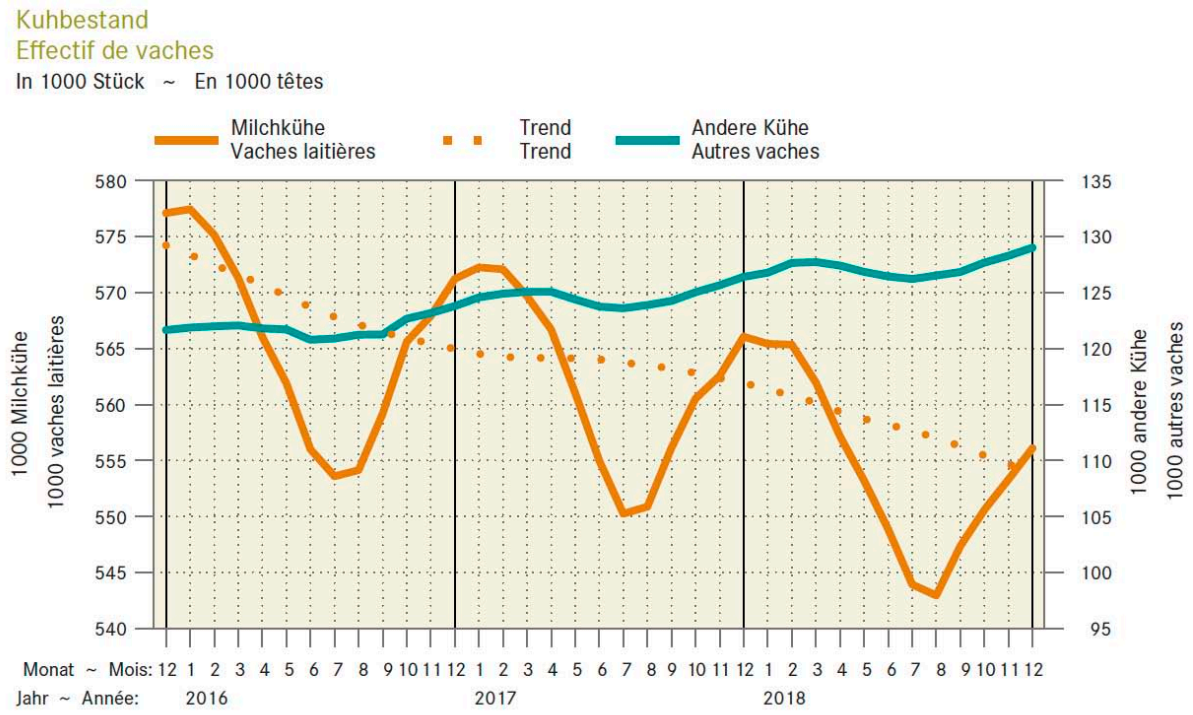

Source: agristat

Selon les déclarations des Membres de la VSF, leurs résultats dans le domaine des aliments pour vaches laitières étaient de nouveau très différents. Certains d'entre eux ont davantage profité des besoins supplémentaires des producteurs de vaches laitières que d'autres. En fin de compte, le bilan affiche une augmentation des aliments pour vaches laitières (+2.6% ou 3'255 tonnes) mais un nouveau recul au niveau des concentrés protéiques (-6.2%). La tendance à la baisse côté aliments pour vaches laitières ne se sera arrêtée qu'un an en raison de la sécheresse.

Les aliments pour veaux et bovins d'élevage ont stagné (+1.7% ou +201 tonnes) alors que nos Membres ont signalé avoir des difficultés à vendre les succédanés de lait pour veaux (-8.4%). S'agissant du lait pour veaux, le bilan indiquait un recul des ventes de plus de 700 tonnes. Les éleveurs de veaux ont connu une fin d'année agitée. En décembre, Coop a dupé les producteurs par son annonce de mettre un terme au programme Naturafarm pour veaux fin 2019. Les revenus pour les veaux étaient en moyenne de Fr. 14.40 franco abattoir, ce qui correspondait à une légère réduction de cinq centimes. Le nombre d'abattages étaient également légèrement inférieur à la valeur de l'année précédente. Avec des poids carcasse plus élevés, la quantité produite de viande de veau a néanmoins dépassé de +0.4% le niveau de 2017.

La production de viande bovine suisse a augmenté de 7.1% durant l'année sous rapport. Selon agristat, 20'765 têtes de gros bétail ont été abattus en plus par rapport à l'année 2017, ce qui

équivalait à une augmentation d'un bon 5%. Au niveau du marché des consommateurs, la production plus élevée était compensée par des importations plus basses et des exportations légèrement plus importantes. Le manque de fourrage à la fin de l'été a temporairement conduit à une offre plus élevée de vaches de boucherie exerçant une certaine pression sur le prix des bovins de boucherie (2018 : 7.84 Fr./kg poids d'abattage ou -4.6% comparé à 2017 pour les vaches T3). Après trois bonnes années consécutives au niveau de l'engraissement, les Membres de la VSF ont à nouveau enregistré une baisse. Les ventes d'aliments complémentaires pour bétail d'engraissement ont reculé de 1.6% (année précédente : +3.4%).

Au total, la catégorie d'aliments « Gros bétail » inverse la tendance observée depuis plusieurs années et clôture l'année avec un résultat légèrement positif de +0.6%, soit une augmentation du volume de +1'242 tonnes (année précédente : -4'682 tonnes ou -2.1%).

Animaux divers

La catégorie « Animaux divers » n'a guère fait parler positivement d'elle ces dernières années. Toutes les catégories, à l'exception des caprins et ovins ont affiché des baisses au niveau des chiffres d'affaires. La part totale des « Aliments divers » a encore perdu du terrain et ne s'élevait plus qu'à 2.8% des ventes totales de l'industrie des aliments composés. La part dans la production totale ne donne cependant aucune indication quant à l'attrait économique de cette catégorie d'aliments composés. Il se peut que certaines niches permettent de réaliser de très bonnes marges bénéficiaires.

Additifs fourragers

La catégorie des « Additifs fourragers » comprend les prémélanges de sels minéraux ainsi que les concentrés de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux. Après deux années de croissance et une année de consolidation, la production a diminué de -9.3% à 15'622 tonnes (-1'597 tonnes). Les statistiques ne tiennent pas compte des additifs fourragers produits au sein des exploitations utilisés à des fins propres de fabrication d'aliments composés.

Prémélanges de sels minéraux	9'529 tonnes
Mélanges de vitamines et d'oligo-éléments de mineraux	4'366 tonnes
Mélanges de vitamines et d'oligo-élements	1'061 tonnes
Mélanges d'oligo-éléments	667 tonnes
Totale additifs fourragers	**15'623 tonnes**

Source: Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen

Marché des matières premières

Marché international des céréales

A l'échelle mondiale, la campagne céréalière 17/18 a été marquée par une production en stagnation pour une con-sommation équivalente, ce qui a engendré une certaine pression du côté des quantités stockées. Selon les estima-tions du Conseil International des Céréales (CIC), la récolte totale de céréales (riz non compris) a atteint 2'103 milliards de tonnes contre 2'137 milliards de tonnes en 2016/2017. Pour cette même campagne, le CIC a es-timé la consommation à 2'105 milliards de tonnes. La relation Food-Feed était de près de 131.5%. Les besoins des animaux en céréales – qui ont encore légèrement augmenté durant la campagne sous rapport - sont donc d'un tiers supérieurs à la demande pour l'alimentation humaine. A la fin de la campagne 17/18, la capacité de stockage pour les céréales (riz non compris) était de 105.6 jours, soit un recul de près de deux jours.

Avec quelque 767 millions de tonnes, la production de blé devrait à nouveau avoir augmenté massivement au cours de la campagne 17/18. A l'échelle mondiale, le bilan céréalier a indiqué des stocks de report évidents ainsi qu'une couverture d'environ 133 jours, contre 120 jours en16/17. Par contre, selon les estimations des autorités européennes, la production UE de céréales devrait être de 7% inférieure à la moyenne quinquennale. La production de blé tendre est estimée à une valeur de 9% en dessous de la moyenne quinquennale. Sur la carte de l'Europe, l'écart entre le nord-est et le sud-ouest est clairement visible. Alors que dans le nord / nord-est les pertes de rendement se sont révé-lées nettement plus importantes, les estimations pour la France et l'Espagne se situaient entre -5% et + 5%. Les rendements en Espagne devraient en particulier permettre de compenser quelque peu les pertes enregistrées en Allemagne. La Roumanie a engrangé une récolte record.

En Europe, les stocks finaux de céréales ont fait un bond pour passer de 33.7 millions de tonnes à 41.4 millions de tonnes ce qui prolonge la couverture de 8 jours, passant à 51 jours.

Un coup d'œil vers l'est montre que la Chine évolue de plus en plus vers un statut de détenteur de stocks de blé. Alors que les stocks atteignaient environ 54 millions de tonnes il y a cinq ans, à la fin de la campagne 17/18 ils attei-gnaient déjà 118 millions de tonnes, soit 43% des stocks globaux s'élevant à 272 millions de tonnes.

Marché international du soja

Selon les estimations du CIC, la production totale de soja à l'échelle mondiale s'élève à 340.1 millions de tonnes, soit une nette régression de 9.8 millions de tonnes ou 3%. Après la hausse soudaine l'année précédente, le marché semble se consolider. Les stocks devraient permettre une couverture de 41.5 jours, soit une régression de 7 jours. L'évolution de la culture de soja en Europe est réjouissante, puisque la production est de passée d'environ 1.0 million de tonnes à 2.7 millions de tonnes ces cinq dernières années.

A la fin de la campagne céréalière 17/18, près de la moitié des stocks totaux de fèves de soja, soit 47%, se trouvaient dans la République Populaire de Chine.

Marché mondiale. Production céréalière, consommation et stocks (riz non compris)

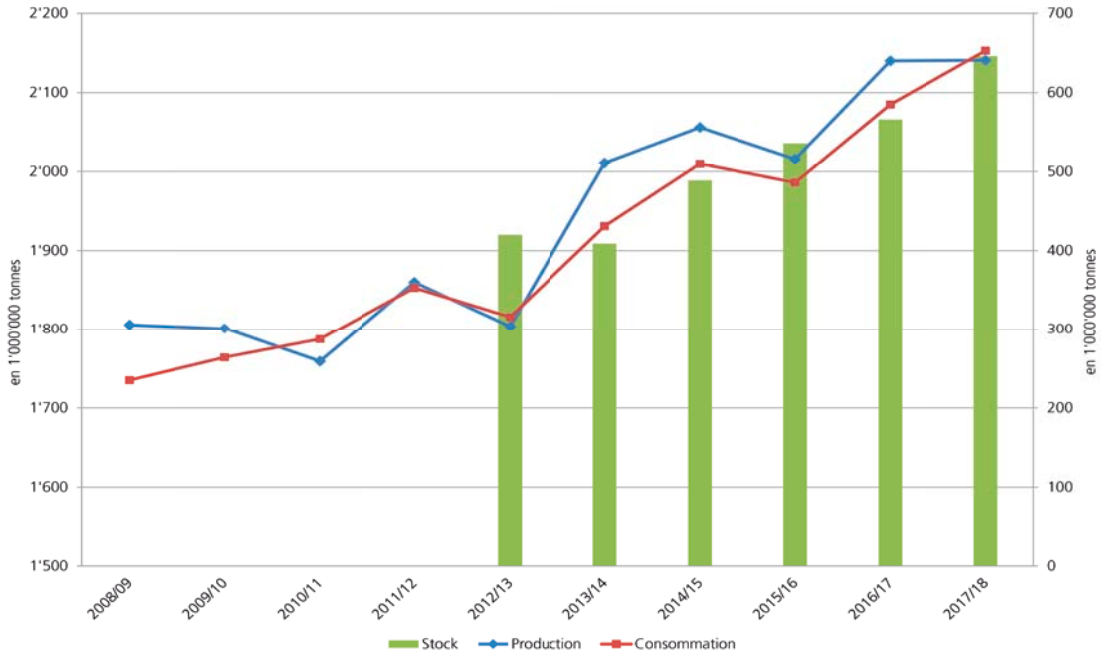

Source: IGC

Fèves de soja

Source: IGC

Matières premières fourragères

USP lance le projet intitulé «Approvisionnement durable en fourrages suisses»

Dans le contexte de diverses initiatives qui mettent en danger l'agriculture suisse, l'Union suisse des paysans a initié l'élaboration d'une stratégie pour un approvisionnement durable en fourrages. Le groupe de travail, composé de représentants de toute la chaîne de création de valeur du secteur agroalimentaire, a présenté les trois axes d'action suivants :

1. Renforcer la production indigène
2. Sécuriser les importations
3. Préserver et encourager les autres solutions

Concernant la sécurisation des importations, il s'agit surtout d'assurer une production responsable sur les plans écolo-gique et social dans les pays d'origine. Dans cette optique, les brisures de riz et le gluten de maïs devraient être ana-lysés de plus près à l'avenir. Le but poursuivi est de certifier le caractère durable de ces produits comme cela est déjà appliqué avec succès pour le soja.

Concernant les autres solutions, les travaux n'ont pas beaucoup progressé. On s'est mis d'accord sur le fait qu'il fallait préserver et si possible développer les alternatives existantes dans l'alimentation des animaux de rente. Il est néces-saire de maximiser la valorisation des sous-produits de l'industrie alimentaire (p.ex. pulpes de betteraves, sous-produits de la minoterie). Afin d'améliorer l'utilisation des ressources, il conviendrait aussi de réexaminer le recours aux protéines animales ainsi qu'à des sources protéiques alternatives.

Une des principales pierres d'achoppement au sein du groupe - dans lequel la VSF s'est investie activement - concernait le renforcement de la production indigène. Un de ses objectifs consistait à étendre la surface en blé four-rager d'environ 10'000 hectares. L'idée d'introduire un fonds en vue de promouvoir la culture de blé fourrager au moyen d'une contribution de droit privé octroyée à l'hectare de blé fourrager n'a malheureusement pas été soutenue par certains échelons de la chaîne de création de valeur. Comme option de rechange, le groupe de travail avait en tête une augmentation du prix indicatif du blé fourrager. Pour que cette augmentation du prix indicatif puisse avoir un impact efficace sur le marché, il y avait l'idée d'exiger une part minimale de blé fourrager indigène dans les ali-ments composés et d'éviter ainsi l'échappatoire vers d'autres produits (p. ex. brisures de riz).

L'augmentation de prix du blé fourrager devait par ailleurs bénéficier de l'appui de toute la chaîne de création de valeur jusqu'à la vente. En raison des commentaires écrits d'un supermarché, le Comité de la VSF a exprimé de grands doutes quant à l'obtention d'un accord de tous les échelons de la chaîne de création de valeur qui pourtant – comme l'a réitéré sans cesse le Comité auprès des différents acteurs - serait indispensable pour l'application du concept d'une « augmentation du prix indicatif ».

Dans sa réponse à la consultation sur le concept de l'USP, la VSF a expliqué que sans l'accord écrit de tous les ac-teurs de la chaîne de création de valeur, la VSF ne serait pas en mesure de le soutenir. Le risque que les coûts restent intégrale-

ment à charge des fabricants d'aliments composés serait trop grand, d'autant qu'ils travaillent dans un envi-ronnement rude sans protection industrielle et qu'ils ne sont pas en mesure de prendre en charge des coûts supplémentaires de plusieurs millions. Ces coûts doivent être répartis sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Surfaces en céréales fourragères en Suisse

Le graphique « Surfaces en céréales fourragères en Suisse » montre clairement la superficie perdue et les supports énergétiques indigènes récoltés sur celle-ci pour la production animale. Au cours des dix dernières années, la surface en céréales fourragères a rétréci d'environ 15'000 hectares. Lors de la légère tendance à la hausse observée de 2015 à 2016, l'Office fédéral a osé parler « de renversement de tendance » et s'est abusivement servi de cette « valeur aberrante » dans la tendance comme argument contre l'introduction de mesures visant à promouvoir la culture de céréales fourragères. Notre Association ne risque pas de manquer de travail politique dans ce contexte.

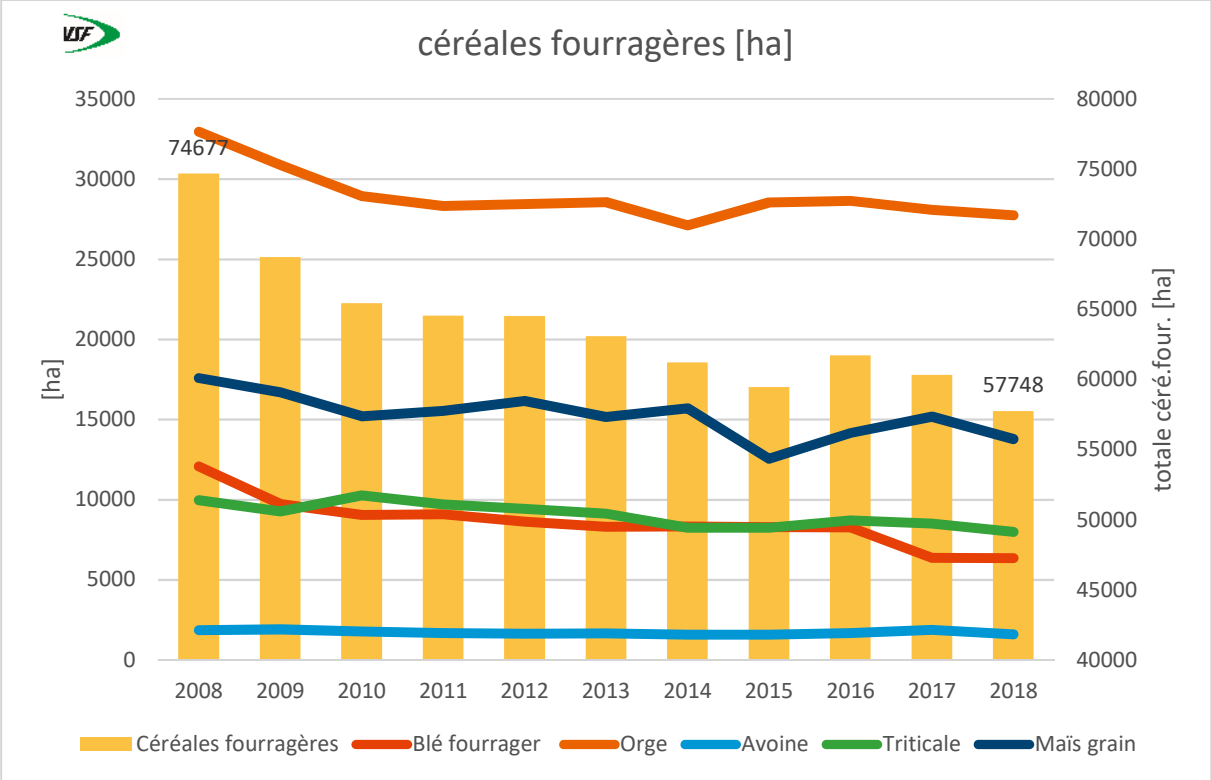

Source: swiss granum

Rendement et production de supports énergétiques en Suisse

De nombreux paysans se souviendront longtemps encore de la météo en 2018. Selon Météo Suisse, le printemps et l'été 2018 étaient respectivement le quatrième et le troisième le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Les trois mois d'été présentaient par ailleurs un très bon ensoleillement, puisque certaines stations de mesure ont enregistré des valeurs record pour la durée d'ensoleillement. Par rapport à la moyenne des dernières années, il a nettement moins plu en 2018. En été, pour l'ensemble Suisse, les précipitations n'ont atteint que 71% par rapport à la pluviométrie habituelle. Sur la partie est du Plateau Suisse, le manque de pluie était particulièrement important ainsi que le long de la partie est du versant nord des Alpes, où en juillet les précipitations atteignaient à peine 20 à 30% de la normale.

Pour les cultures d'automne, la culture suisse de céréales était nettement moins touchée par la sécheresse que les autres grandes cultures. Selon les recensements de récolte de swiss granum, la quantité de céréales panifiables propres à la panification s'élevait à 441'852 tonnes. La qualité du blé fourrager engrangé était bonne voire exemplaire. En prenant en compte les reports de l'année précédente, l'organisation de la branche a tablé sur un excédant à la fin de la campagne 18/19 d'environ 160'000 tonnes.

Avec un volume de quelque 400'000 tonnes de céréales fourragères, la récolte 2018 était en recul d'environ 12% par rapport à l'année précédente. La récolte d'orge a atteint 176'552 tonnes, soit une baisse de seulement 2% par rapport à la moyenne des dix dernières années. Quant à la quantité de céréales panifiables impropre à la panifica-tion, elle était de nouveau très petite en raison de l'excellente qualité et comparable à celle de l'année 2013. Envi-ron 7'000 tonnes n'ont pas pu être utilisées pour l'alimentation humaine en raison d'une contamination excessive en mycotoxines.

La récolte de maïs grain s'élevait à 133'700 tonnes, ceci étant le deuxième résultat le plus bas depuis huit ans puisque seule la récolte de 2015 atteignait un niveau encore plus bas. En 2018, le volume a baissé de près de 20% comparativement à celui de l'année antérieure. D'une part, cela devrait s'expliquer par la sécheresse dont a souffert le maïs ; d'autre part, beaucoup de maïs a été ensilé ou affouragé directement dans certaines régions et cette quan-tité n'était donc pas disponible comme maïs grain. Il manquait environ 20'000 tonnes par rapport à la moyenne des huit dernières années de près de 153'000 tonnes.

Production sources énergétiques indigène

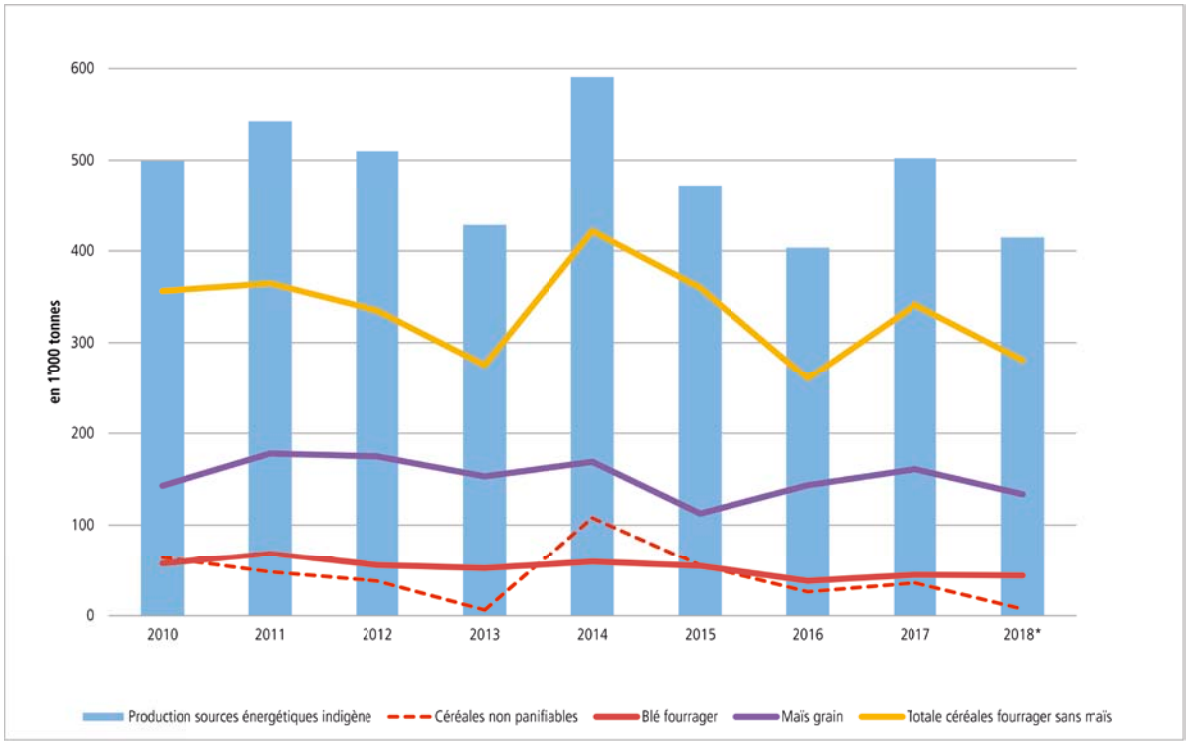

Source: swiss granum

Production sources protéagineux indigène

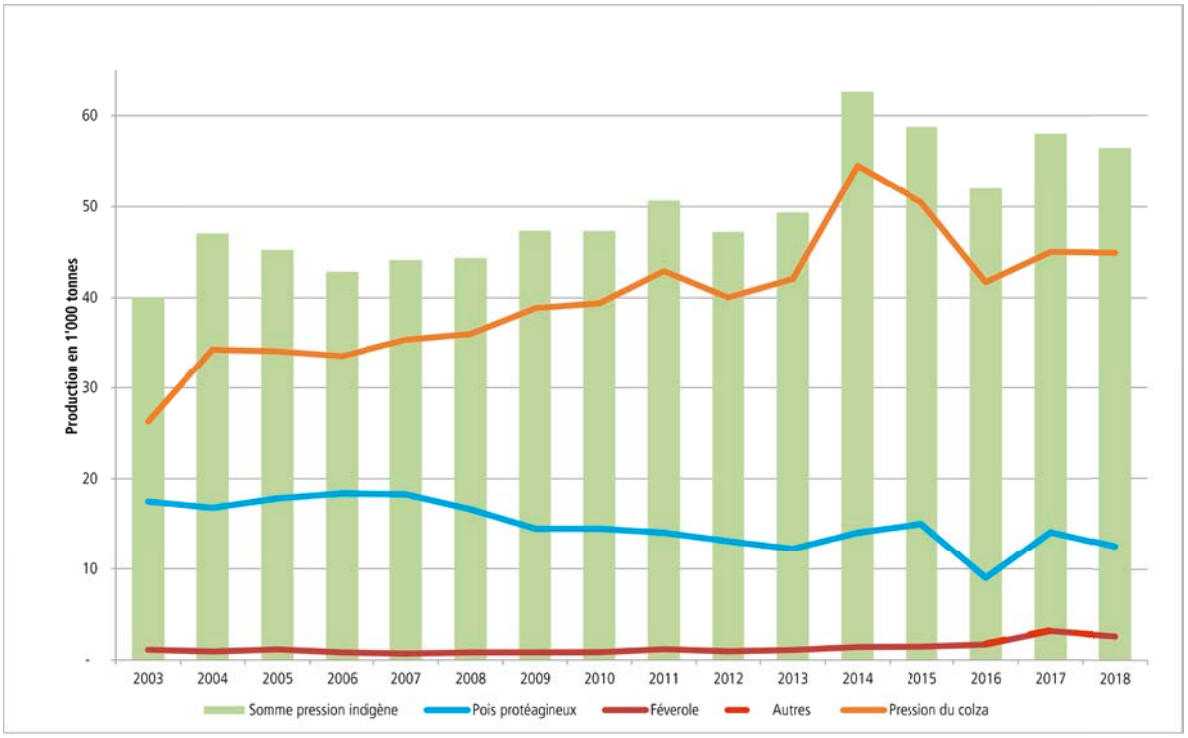

Source: swiss granum

Les protéagineux

Le potentiel de supports protéiques indigènes devrait s'être stabilisé à un niveau de 50'000 à 60'000 tonnes. Le marché national des protéinées semble rester un marché de niche puisque la dépendance d'importations reste élevée. Grâce au développement de la surface emblavée en colza HOLL indigène, l'offre en tourteaux de colza s'est maintenue. Avec l'extension de la superficie de culture, on pourra désormais s'attendre à une quantité plus importante de tourteaux. Concernant les protéagineux, l'année 2018 semble avoir été une année moyenne. Avec un tonnage d'environ 12'500 tonnes, les pois protéagineux étaient la principale culture protéagineuse, suivis des féveroles. Malgré les réserves des centres collecteurs, ledit triticale a gagné en importance ces dernières années.

Swissness – les discussions se poursuivent

Le fait que la production indigène reste basse et que la production d'aliments composés reste pratiquement stable, signifie que la part indigène continue à rétrécir. Les importations supplémentaires en guise de compensation desservent à l'engouement des supermarchés et de différentes organisations de labels pour la Swissness. Pendant que les organisations de lobbying des paysans essaient de – autant que faire se peut – passer sous silence les importations de fourrages grossiers en hausse, les mêmes protagonistes ne se lassaient pas de critiquer l'industrie des aliments composés pour les importations de supports protéiques et énergétiques et de lui reprocher de ne pas s'investir assez pour la production indigène de céréales fourragères. Depuis un certain temps déjà, la VSF essaie de pallier aux critiques injustifiées via une information claire, simple et transparente des différents acteurs.

Abandon de l'huile de palme – c'est chose faite

Suite à l'abandon brusquement provoqué par l'USP de l'huile de palme dans les recettes des aliments composés vers la mi-2017, l'industrie des aliments composés a cherché des solutions de remplacement durant l'année sous rapport. L'abandon de l'huile de palme a été formulé clairement à la fin de l'année dans les directives de production AQ Viande Suisse :

« *Dans l'affouragement il est interdit d'utiliser de l'huile de palme ou de la graisse de palme comme aliments simples ou comme ingrédients d'aliments composés. Il est toutefois permis d'y recourir en petites quantités pour le coating d'additifs (teneur en additifs). Les sous-produits de l'industrie alimentaires susceptibles de présenter des traces d'huile de palme ou de graisse de palme peuvent être utilisés.* »

Les prix indicatifs des céréales fourragères indigènes restent stables

Depuis 2010, les prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux indigènes n'avaient plus changés. Dès lors, la fixation des prix indigènes début mars 2018 est devenue une formalité, bien qu'elle reste néanmoins une procédure très importante pour la branche : afin de maintenir à long terme la motivation pour la culture et donc pour la production de céréales fourragères en Suisse, un contexte de marché stable est nécessaire. En maintenant les prix indicatifs, la Commission « Marché-Qualité Céréales » de swiss granum s'engage en faveur de l'approvisionnement du marché en matières premières fourragères suisses et contribue à une production indigène de viande et d'œufs crédible.

Approvisionnement en protéines

Offre de soja en Europe en hausse

En 2018, le soja a été cultivé sur environ 4,3 millions d'hectares en Europe. Selon des données statistiques de Danube Soja, près de la moitié de la surface se trouvait en Ukraine et environ un quart en Russie. En Europe centrale, les plus grandes superficies cultivées se situaient en Italie avec plus de 340'000 hectares, suivie par la Serbie et la Roumanie. Le rendement à l'hectare en 2016 s'élevait à 2.4 tonnes. Etant donné les conditions météorologiques de l'année dernière, on devrait avoir récolté une quantité plus importante de soja que les années précédentes. Les tourteaux de soja d'Europe sont essentiellement du soja « Low » (teneur en protéines de 42-44%) et « Mid Pro (46%) ».

Secteur laitier se rallie à la charte déontologique soja

Début novembre 2018, l'industrie des aliments composés, l'interprofession du lait (IP-Lait) et le Réseau soja suisse ont signé une charte de déontologie pour l'utilisation de soja de production durable dans l'alimentation des vaches laitières. Les signataires de la charte s'engagent à donner uniquement du soja remplissant à 100% les exigences du Réseau soja suisse aux vaches laitières. Dans un marché de plus en plus rude pour le lait et les produits laitiers, avec cette charte l'IP Lait entend mettre en avant un important critère de différenciation par rapport à la concurrence étrangère. C'est pour cette raison aussi qu'IP-Lait a décidé d'adhérer comme nouveau Membre au Réseau soja suisse en 2018.

En 2011, le Réseau soja avait formulé l'objectif consistant à se procurer au moins 90% des importations de soja pour les aliments pour animaux selon des critères de responsabilités. Depuis lors, la part de soja fourrager importé de culture certifiée a augmenté sans cesse de 45% à plus de 95%. Ce niveau élevé a tout juste pu être maintenu en 2018. Les acheteurs de soja du Réseau soja ont importé 97.6% de soja issu de culture responsable. En 2018, la part de soja produit de manière responsable aux importations totales atteignait au minimum 90.4%. 70% du soja fourrager ont été achetés isolément, 30% selon le bilan de masse. Apparemment, en raison du niveau d'eau bas du Rhin, les acheteurs de soja ont dû se tourner vers d'autres marchandises et voies de transport qui ne disposaient peut-être pas de tous les certificats de durabilité.

BRANCHENORGANISATION MILCH

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Branchenkodex

Nachhaltige Soja in der Milchviehfütterung

Die Mitglieder der Branchenorganisation Milch (BO Milch) verfolgen das Ziel, zur Fütterung der Milchkühe ausschliesslich Soja aus nachhaltigem Anbau einzusetzen. Deshalb verpflichten sie sich, folgenden Kodex zu erfüllen:

In der Milchviehfütterung eingesetzte Soja entspricht nachweislich zu 100 Prozent den Anforderungen des Sojanetzwerks Schweiz.

Der Kodex wird vom Sojanetzwerk Schweiz sowie von den Mitgliedern der Vereinigung Schweizerischer Futtermittelfabrikanten VSF und von der UFA AG mitgetragen.
Er tritt am 2. November 2018 in Kraft.

Bern, 2. November 2018

Branchenorganisation Milch
Peter Hegglin
Präsident

Sojanetzwerk Schweiz
Stefan Kausch
Geschäftsführer

Vereinigung Schweizerischer Futtermittelfabrikanten VSF
Christian Oesch
Geschäftsführer

UFA AG
Paul Steiner
Vorsitzender der Geschäftsleitung

Sécurité des denrées alimentaires et des aliments fourragers, Assurance-qualité

Mycotoxines 2018 majoritairement sous contrôle

Le risque de contamination pronostiqué avant la récolte avec FusaProg et le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a été confirmé lors de la récolte. Même si certains lots isolés ont présenté des contaminations parfois importantes lors des livraisons, le risque de mycotoxines a été maîtrisé grâce aux contrôles et analyses effectués à l'échelon des centres collecteurs. Grâce aux mesures prises, les échelons situés en aval de la filière ont la garantie de disposer de céréales conformes.

En 2018, la déoxynivalénol (DON) a été détectée plus fréquemment dans le blé panifiable qu'en 2017. Le niveau de contamination en DON était cependant légèrement inférieur à celui de 2016. Entre 6'000 tonnes et 7'000 tonnes de blé panifiable ont dû être déclassées en blé fourrager et une quantité d'environ 300 tonnes a même été détruite.

La récolte d'orge présentait cette année un niveau de contamination en DON très faible. Sur un total de 48 échantillons analysés, 17% présentaient une contamination en DON supérieure à la limite de détection.

Malgré les conditions d'infections et de développement favorables pour ces espèces de fusarioses au cours de cet été, à savoir des conditions météorologiques très sèches et chaudes, le niveau de contamination du maïs grain en déoxynivalénol et à la fumonisine est resté faible en 2018, ce qui s'explique sans doute pour la maturation précoce et rapide des grains.

Manifestement, concernant la problématique des mycotoxines, il reste encore des céréaliculteurs qui ne sont pas conscients de leur responsabilité à assumer pour une rotation appropriée et un travail adapté du sol. Concernant l'attaque par F. graminearum et la contamination en DON, on veillera en particulier à :

- Eviter une rotation trop chargée en céréales et particulièrement en maïs,
- Broyer finement les résidus de récolte et les enfouir proprement dans le sol (pas trop profond lors d'un labour, la décomposition des résidus de récolte étant réduite),
- En cas de travail du sol sans incorporation complète des résidus de récolte : éviter de semer du blé, du triticale ou de l'orge après du maïs, ou du triticale après du blé,
- Choisir des variétés peu sensibles et des semences certifiées.

Rapport succinct sur les audits SFPS 2018

En 2018, la VSF a décidé d'également réaliser des audits en vue de la vérification de la mise en œuvre des lignes directrices SFPS. Ces audits, réalisés en collaboration avec Annekäthi Gämperli de ProCert, ont à nouveau été inclus dans un audit existant. Le questionnaire d'audit comprend 31 points de contrôle exclusivement extraits des lignes directrices SFPS et envoyés aux entreprises en guise de préparation.

Déroulement des audits

Au total, deux audits SFPS ont été réalisés en 2018 par Annekäthi Gämperli, ProCert, et Heidi Schäublin. Les auditrices ont suivi le flux des marchandises au sein de l'entreprise et vérifié les points de contrôle listés dans le questionnaire. Par la suite, les constatations ont été discutées sur place avec les entreprises et consignées dans un rapport.

Evaluation des audits

Les deux entreprises auditées étaient des entreprises familiales possédant une bonne expertise professionnelle et une expérience de longue date. Les auditrices ont trouvé des locaux et des installations adéquates pour la fabrication et le stockage. Des nuisibles comme les rongeurs ne sont pas les bienvenus dans les moulins fourragers. Dans une des entreprises, il a été souligné que pour une meilleure lutte contre les rongeurs, il était recommandé de mettre les palettes dans les entrepôts à une certaine distance du mur. L'autre entreprise a été encouragée à mener une lutte plus efficace contre les rongeurs. Afin d'éviter une propagation des parasites d'une cellule de silo à une autre, il a été conseillé de les couvrir d'un matériau feutré.

Les fosses de réception étaient couvertes et verrouillées.

Les audits ont montré que les analyses de la contamination croisée n'étaient pas à jour. Le SFPS stipule que l'analyse de la contamination croisée doit au moins inclure les sources de danger suivants : les protéines animales, les coccidiostatiques, les histomonostatiques, les matériaux d'origine animale interdits selon l'Annexe 4.1 de l'OLAIA et les médicaments vétérinaires. Bien que les composants sensibles n'étaient plus utilisés dans les aliments composés des entreprises visitées, ils avaient omis de mettre à jour le document.

Lors de la visite des entrepôts de stockage de prémélanges, de vitamines ou d'additifs pour aliments des animaux, on a contrôlé la date limite de conservation. Des produits périmés ont été trouvés. Dans ce cas, il faut contacter le service technique et aborder avec lui la démarche à suivre.

La maintenance et le nettoyage appropriés et professionnels des installations garantit une production impeccable. Le SFPS exige l'établissement de plans de nettoyage pour que les locaux et les équipements de fabrication, ayant un effet sur la qualité des produits, restent propres. Des plans de nettoyage ont pu être présentés aux auditrices ; dans une des entreprises, les plans n'étaient pas assez détaillés.

Le rapport d'audit a été remis immédiatement aux entreprises auditées afin de leur permettre de mettre en œuvre en régie propre les recommandations et propositions.

Pour le Secrétariat, les audits ont montré que les lignes directrices SFPS sont bien ancrées et appliquées dans les entreprises, mais ne sont pas toujours tenues à jour.

Contrôle officiel des aliments pour animaux (Agroscope)

Michel Geinoz, qui a dirigé le Contrôle officiel des aliments pour animaux durant de longues années auprès d'Agroscope à Posieux, a quitté ses fonctions début mai 2018. Monsieur Thomas Hinterberger a été élu pour prendre sa succession. Il est ingénieur en denrées alimentaires diplômé de l'EPFZ et dispose de plus de vingt ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la production, de l'assurance-qualité, de la technologie alimentaire et de la maintenance. Récemment, il travaillait chez Jowa AG en tant que responsable de la maintenance opérationnelle. Le Secrétariat de la VSF a poursuivi au cours de l'année passée un dialogue ouvert et constructif en vue de dégager des solutions pragmatiques, ce qui reste une priorité pour les deux côtés.

Source: Wydenzentrum AG, Alberswil

Association

Membres actifs

En 2018, la VSF a pu accueillir comme nouveau membre actif l'entreprise Anitech SA à Yvonand. Malheureusement, nous avons également connu 4 départs en 2018. L'entreprise Lüdi Handels-AG, à Huttwil, l'entreprise Meyerhans Mühlen AG à Weinfelden, l'entreprise Neumühle Rickenbach GmbH à Rickenbach et l'entreprise Gefu Oberle GmbH à Rickenbach.
Protector SA, Lucens a fusionné avec Granovit AG, Lucens.
Les sorties étaint dues à la disparition de la production d'aliments composés. Une sortie a eu lieu en raison du « manque de proximité du sol ».

Effectif des membres actifs au 31 décembre 2017: 50
Effectif des membres actifs au 31 décembre 2018: 46

Membres correspondants

Parmi les membres correspondants, l'entreprise Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG à Lohn a résilié son affiliation de membre correspondant à la VSF. Pour cela, l'entreprise Knecht Mühle AG à Leibstadt pourrait être gagnée en tant que nouveau membre

Effectif des membres correspondants au 31 décembre 2017: 28
Effectif des membres correspondants au 31 décembre 2018: 28

Composition du Comité

Président

Eberle Roland
Conseiller des États, Frauenfeld

Vice-Président

Dr. Egli Kurt
Egli Mühlen AG, Nebikon

Membres

Bussy Jocelyn
Granovit SA, Lucens

Pioux Olivier
Moulin de la Vaux, Aubonne

Grüninger Christoph
W. Grüninger AG, Flums

Rytz Peter
Mühle Rytz AG, Biberen

Hofer Niklaus
Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen

Stadelmann Peter
Kunz Kunath AG, Burgdorf

Kamber Jürg
Niederhäuser AG, Rothenburg

Secrétariat de la VSF

Directeur général

Oesch Christian
100%

Suppléant du Directeur

Schäublin Heidi
90%

Secrétaire

Pajic Priska
80%

Collaboratrice de projets

Wyssmüller Corinne
20% (jusqu'au 30.11.2018)

Mandats

Le Secrétariat de la VSF s'occupe des mandats suivants :

MÜLLER /IN
Ein Beruf mit Zukunft

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

KSGGV

Sécurité au travail aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS VGS

Fédération suisse des centres collecteurs

SFPS Swiss Feed Production Standart©

Guide de Bonnes Pratiques pour la Fabrication d'Aliments Composés

Source: Granovit AG, Lucens

Commissions

Représentation de la VSF dans les commissions

Agridea, Lindau
« Commission spécialisée consultative Service Sanitaire Bovin SSB »

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen
Comité

Caisse de compensation des arts et métiers suisse, Berne
Comité

FEFAC, Bruxelles
Collège des Directeurs Généraux
Comité « Production Industrielle d'Aliments Composés »

KSGGV, Zollikofen
Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales
Comité

Proviande, Berne
Groupe de travail « Qualité de viande porcine »

Réseau suisse pour le soja, Bâle
Comité

réservesuisse genossenschaft, Berne
Administration
Commission d'experts de la catégorie céréales
Groupe d'accompagnement « Stratégie du stockage obligatoire »

Suisse Tier, Lucerne
Foire spécialisée nationale concernant l'élevage des animaux de rente

swiss granum, Berne
Comité
Commission « Marché – Qualité / céréales »
Groupe de travail « Sécurité alimentaire »
Commission technique « aliments pour animaux »

Union suisse des arts et métiers (USAM), Berne
Groupe de travail « Denrées alimentaires »

Union suisse des paysons (USP), Brugg
Groupe d'accompagnement « Initiative pour une eau potable »
Groupe principale du projet « Pour une approvisonnement en fourrages suisses durable »

Participation auprès d'autres organisations

Agridea, Lindau

Agriviva, Winterthour

Association d'anciens étudiants de la Haute Ecole de St. Gall, Saint Gall

Association des propriétaires fonciers (APF), Zurich

Association mondiale pour l'aviculture (WPSA), Groupe Suisse, Berne

Association suisse des détenteurs de porcs, Zurich

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Association Suisse pour les Sciences Animales (ASSA), Zoug

Bourse Suisse des Céréales Lucerne, Lucerne

Communauté internationale de recherche technologie de l'alimentation animale, Brunswick (Allemagne)

FEFAC, Bruxelles

Forum suisse des consommateurs, Berne

Institut Suisse pour la formation des chadres d'entreprise (IFCAM), Berne

Institut pour le management des associations Fribourg (VMI), Fribourg

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Société Suisse de Nutrition (SSN), Berne

Société suisse d'agronomie, Zurich

Suisseporcs, Sempach

Swiss granum, Berne

Union suisse des arts et métiers (USAM), Berne

Source: Egli Mühlen AG, Nebikon

Statistiques

Chiffres d'affaires pour les aliments composés / production de viande en Suisse 1973 – 2018

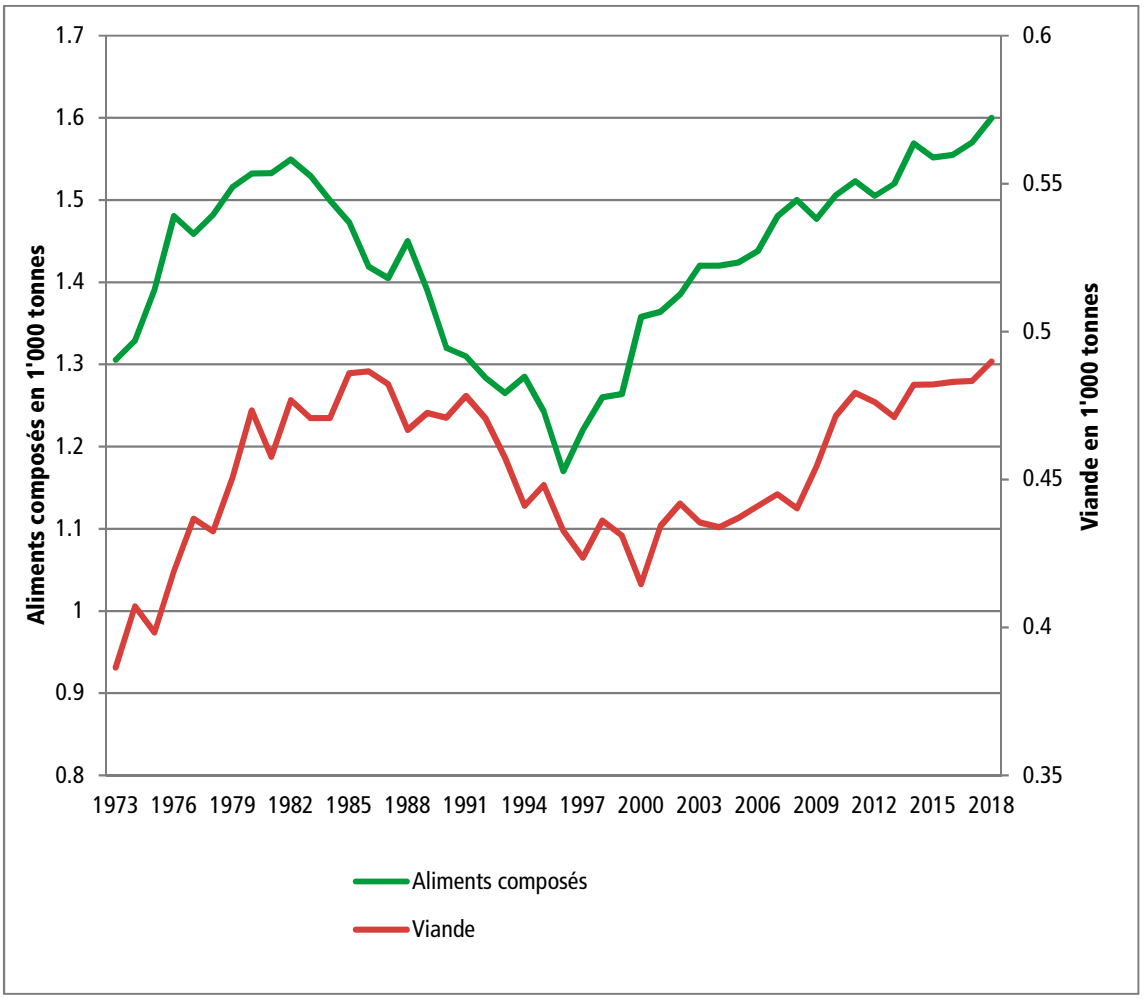

Source: VSF et Proviande

Analyse des usines d'aliments composés en fonction du volume des ventes (mélanges minéraux non compris)

Basée sur les chiffres des ventes 2018

Répartition en fonction du volume des ventes en 1'000 tonnes	Nombre d'entreprises	Quantité de fourrage transformé en tonnes	En pourcent
0 - 1.5	11	8'643	1.3
1.5 - 3	5	11'805	1.8
3 - 4.5	4	14'880	2.3
4.5 - 6	0	0	0.0
6 - 10	2	19'061	2.9
10 - 20	3	51'776	7.9
20 - 100	3	146'038	22.1
>100	3	407'223	61.8
Total	**31**	**659'426**	**100.0**

Nombre d'entreprises

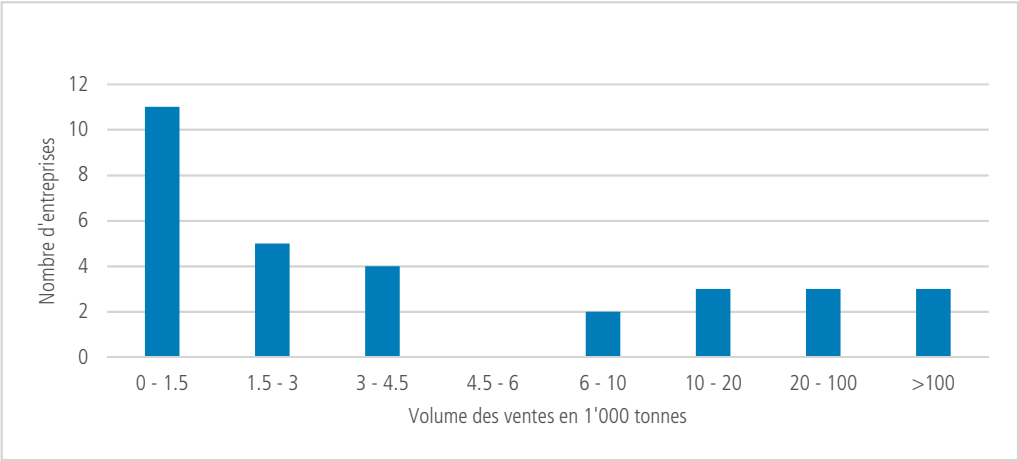

Quantité de fourrage transformé

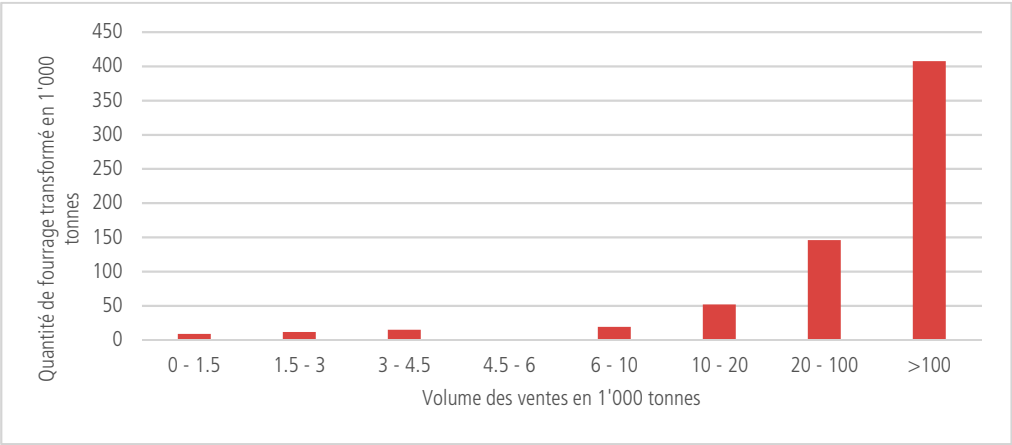

Source: VSF

Production d'aliments composés dans l'UE

Pays	Production d'aliments composés en 1'000 tonnes		
	2017	**2018**	**%TAV**
DE	24'077	23'833	-0.1
FR	20'639	20'727	0.4
IT	13'690	13'690	0.0
NL	14'951	14'690	-1.7
BE	6'707	6'572	-2.0
UK	16'327	16'958	3.9
IE	4'393	5'023	14.3
DK	4'134	4'090	-1.1
ES	23'152	22'953	-0.9
PT	3'186	3'187	0.0
AT	1'618	1'650	2.0
SE	1'927	1'963	1.9
FI	1'401	1'397	-0.3
CY	336	341	1.5
CZ	2'358	2'432	1.7
EE	230	230	0.0
HU	3'350	3'380	0.9
LV	346	346	0.0
LT	605	605	0.0
PL	10'995	11'605	5.5
SK	656	655	-0.2
SI	372	392	5.4
BU	1'152	1'109	-3.7
RO	2'852	2'872	0.7
HR	645	604	-6.4

Source: FeFac

Valeurs indicatives d'importation, droits de douane et contributions aux stocks obligatoires de quelques importantes denrées fourragères importées

(en francs par 100 kg de poids dédouané)

Matières premières	Valable à partir du	Valeurs indicatives d'importation valable à partir du	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG
	1.1.2012	1.7.2017	1.1.2017	1.1.2017	1.1.2018	1.1.2018	1.1.2019	1.1.2019
Pois	0713.1011	39.--	6.--	5.--	8.--	5.--	8.--	5.--
Froment	1001.9939	38.--	11.--	5.--	12.--	5.--	7.--	5.--
Seigle	1002.9039	37.--	12.--	5.--	12.--	5.--	9.--	5.--
Orge	1003.9059	36.--	13.--	5.--	12.--	5.--	6.--	5.--
Avoine	1004.9039	32.--	-.--	4.--	-.--	4.--	-.--	-.--
Maïs	1005.9039	37.--	12.--	5.--	13.--	5.--	10.--	5.--
Riz en brisures	1006.4029	38.--	-.--	4.--	-.--	4.--	-.--	-.--
Triticale	1008.6049	38.--	16.--	5.--	18.--	5.--	8.--	5.--
Pailles	1213.0091	10.--	-.--	sans	-.--	sans	-.--	sans
Foin	1214.9011	25.--	4.--	sans	5.--	sans	-.--	sans
Graisses brutes de porc	1501.1011	60.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Graisses brutes de bœuf	1502.9012	57.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Sons de blé	2302.3020	34.--	8.--	5.--	14.--	5.--	2.--	5.--
Protéines de pommes de terre	2303.1011	59.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Gluten de maïs 60%	2303.1018	51.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Tourteaux de soja 48%	2304.0010	45.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Amidon	3505.1010	41.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--	-.--
Aliments composés pour animaux	**2309.9011**	[1)]	**7.65**	**5.--**	**8.35**	**5.--**	**4.55**	**5.--**
Lait pour veaux	**2309.9081**	[1)]	**161.20**	**5.--**	**161.45**	**5.--**	**161.10**	**5.--**

[1)] calculé sur base de la recette standard, sans CFG

Source: Office fédéral l'agriculture OFAG

Aliments concentrés disponibles en Suisse Importations – production indigène (1998 – 2018)

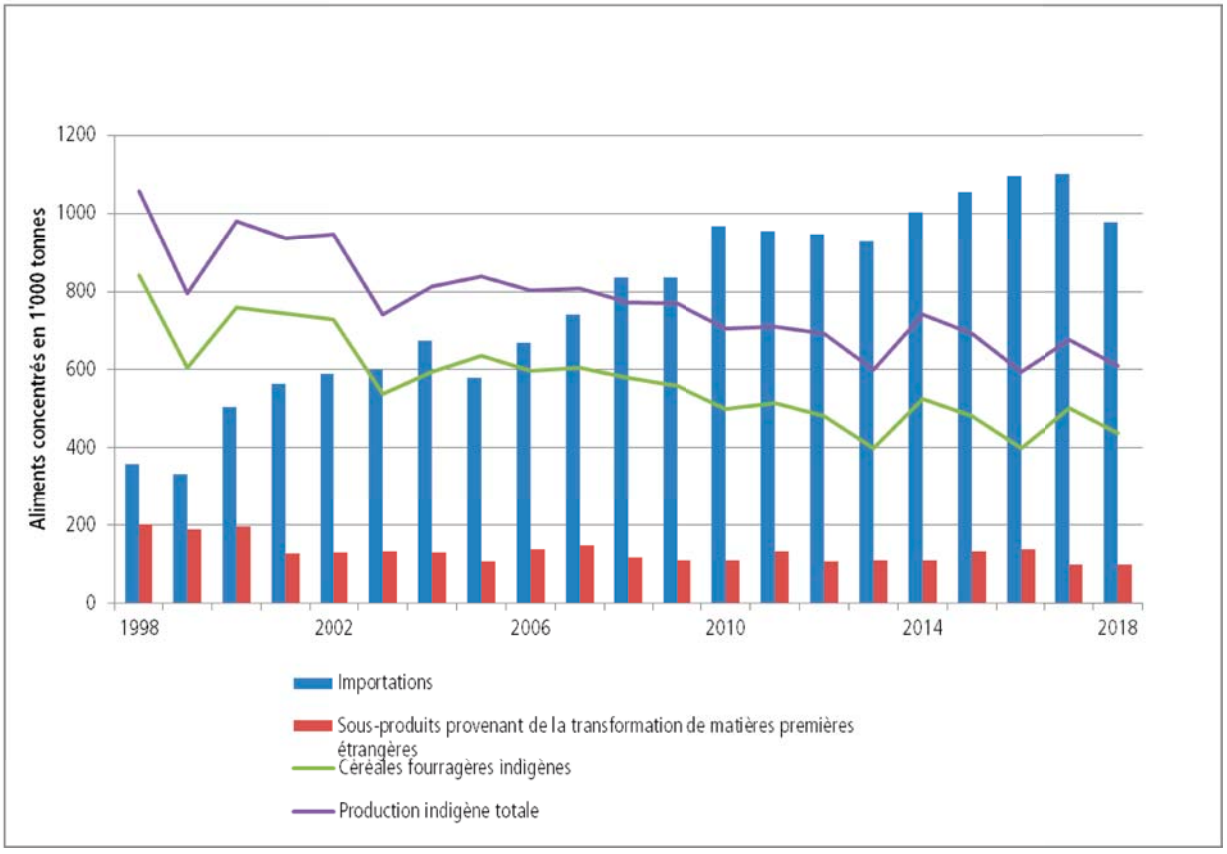

Source: Office fédéral l'agriculture OFAG

Production indigène et taux d'autoapprovisionnement de viande

	Production indigène (poids mort)			Taux d'autoapprovisionnement (poids vente)		
	2017	**2018**	**17/18**	**2017**	**2018**	**17/18**
	en tonnes	en tonnes	Modification en %	en %	en %	Modification en %
Gros bétail	111'942	119'821	7.0	80.9	84.0	3.83
Veaux	27'090	27'403	1.2	96.6	97.2	0.62
Total bovins	**139'032**	**147'224**	**5.9**	**83.8**	**86.4**	**3.10**
Porcs	238'504	230'886	-3.2	96.28	95.5	0.73
Moutons et agneaux	5'095	5'566	10.0	37.9	42.2	11.35
Caprins	491	539	9.9	62.3	69.3	11.24
Chevaux	527	510	-3.2	9.1	9.5	4.40
Total animaux d'étal	**383'612**	**384'724**	**0.3**	**88.9**	**89.6**	**0.79**
Volaille	96'016	101'577	5.8	63.3	64.5	1.90
Lapins	845	774	-8.4	40.0	39.9	-0.25
Gibier	2'802	2'805	0.1	33.2	36.7	10.54
Total viande	**483'275**	**489'880**	**1.4**	**81.4**	**82.0**	**0.74**
Poissons et crustacés	3'420	3'520	2.9	2.3	2.4	4.35
Total général	**481'849**	**493'400**	**1.4**	**70.1**	**70.6**	**2.02**

Source: Proviande

Production indigène gros bétail

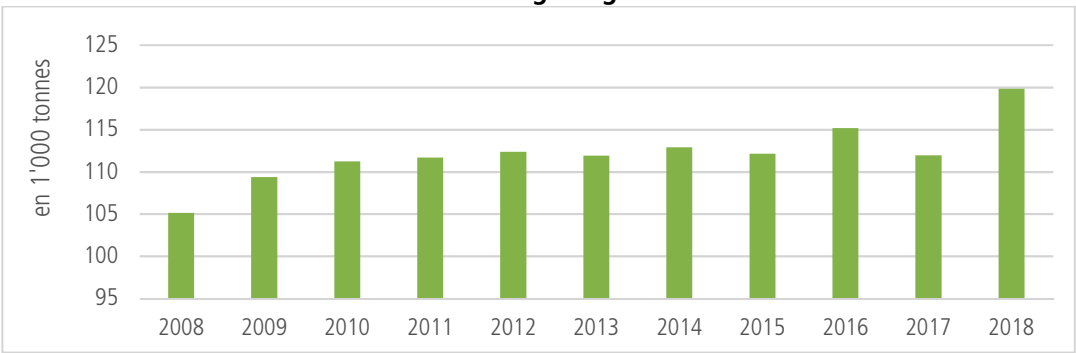

Production indigène veaux

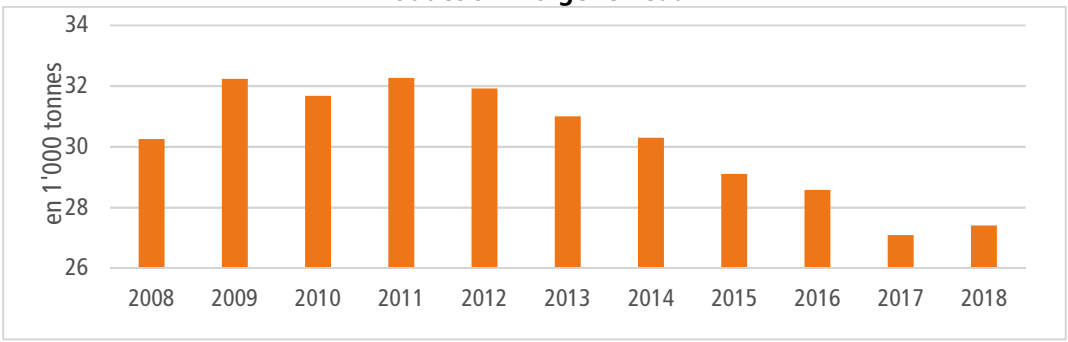

Production indigène porcs

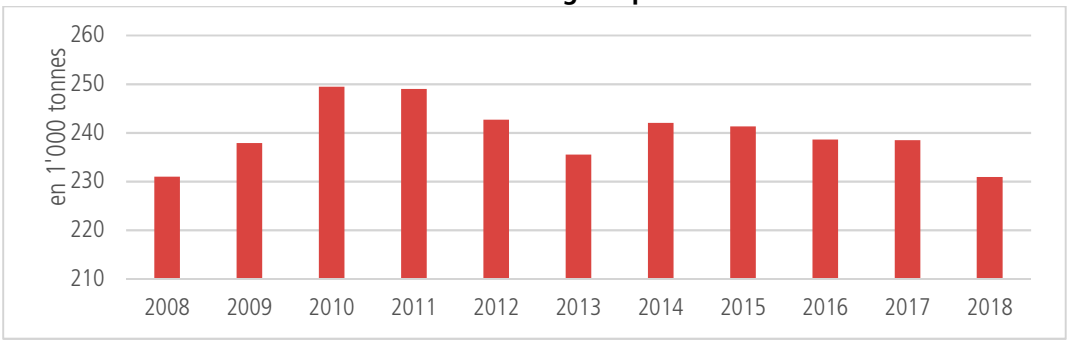

Production indigène volaille

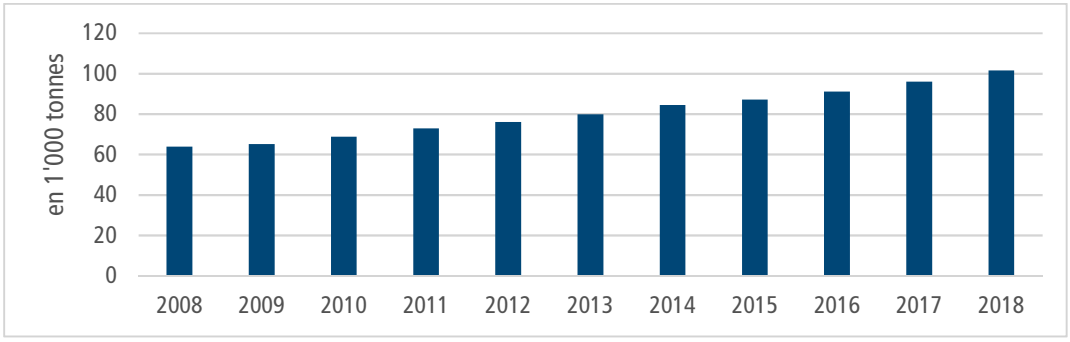

Source: Proviande

Consommation de viande 2017 / 2018

Part de viande prête à la vente

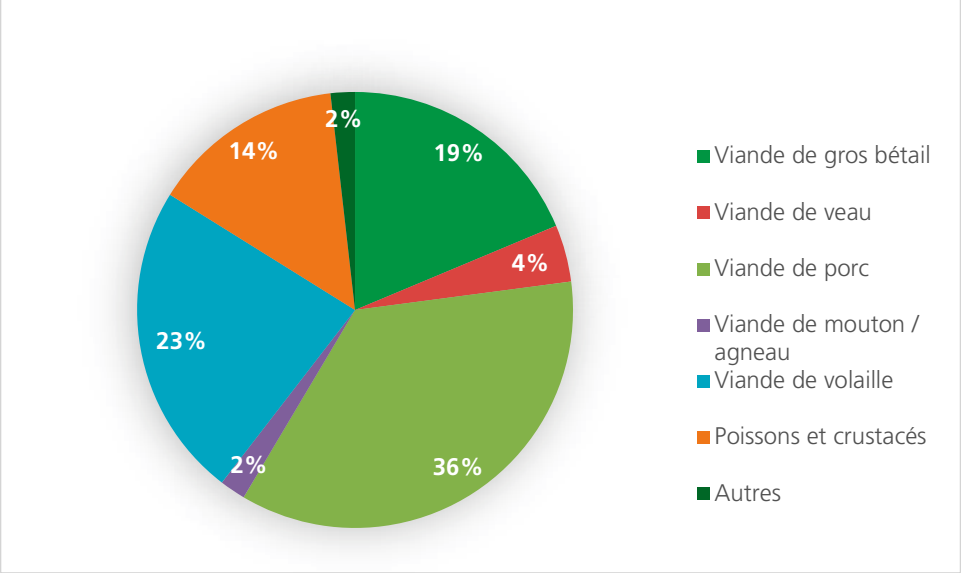

Source: Proviande

Modification de la consommation par tête d'habitant par rapport à l'année précédente en pourcent

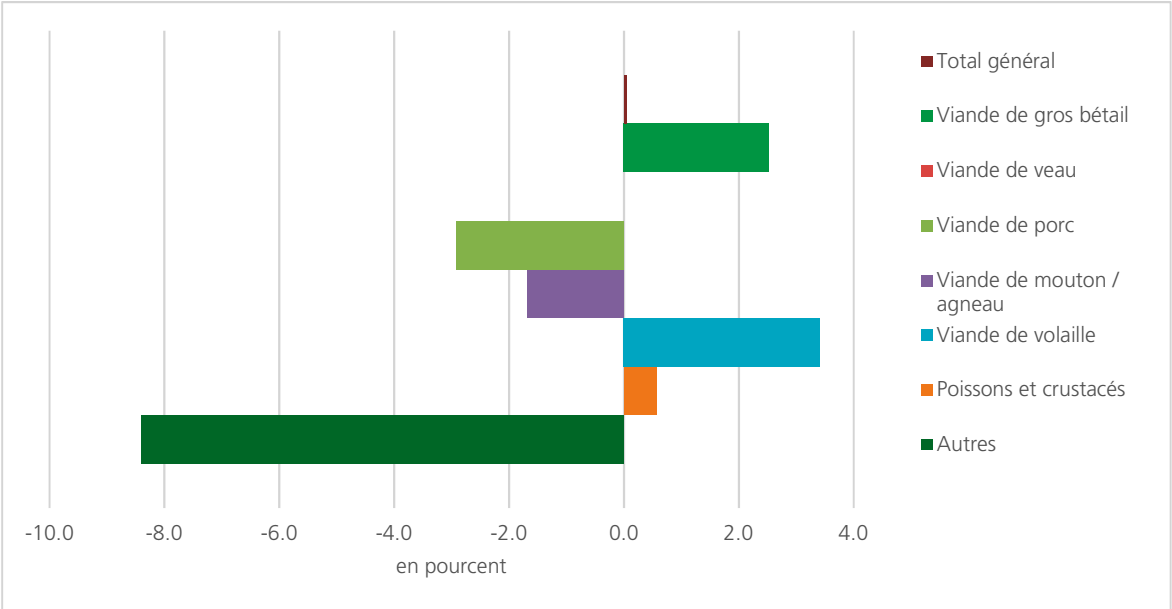

Source: Proviance

Liste des membres

Membres actifs (01.01.2019)

Nom	Adresse	Case postale	Code postale et lieu
Agrokommerz AG	Dorfstrasse 27		6196 Marbach
Allfarm AG	Weiermatt		4446 Buckten
Amrein Futtermühle AG	Industriestrasse 18		6203 Sempach-Station
Anitech SA	Ch. des Cerisiers 27		1462 Yvonand
Backaldrin Suisse AG	Neumühlestrasse 40		8406 Winterthur
BV Landi March Genossenschaft	Bahnhofstrasse 65		8854 Siebnen
Ceracom AG	Getreide, Futtermittel und Erden	Postfach	4009 Basel
E. Zwicky AG	Schweiz. Schälmühle	Hasli	8554 Müllheim-Wigoltingen
Egli Mühlen AG	Schürmatte 4		6244 Nebikon
Erbo Spraytec AG	Industriestrasse 17	Postfach 186	4922 Bützberg
Eric Schweizer AG	Postfach 150		3602 Thun
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A	Case postale 22	1522 Lucens
Häusermann T. + M.	Mühle Oberdorfstrasse 33		5707 Seengen
Herbonis Animal Health GmbH	Rheinstrasse 30		4302 Augst
Hofmann Nutrition AG	Industriestrasse 27		4922 Bützberg
Kofmel Mühle	Mühle + Futtermittel	Mühleweg 1	4543 Deitingen
KRONI AG Mineralstoffe	Bafflesstrasse 5		9450 Altstätten
Kunz Kunath AG	Kirchbergstrasse 13	Postfach 1282	3401 Burgdorf
Künzle Farma AG	Bahnhofstrasse 1		8587 Oberaach
Lüdi Handels-AG Huttwil	Walkestrasse 3A	Postfach 470	4950 Huttwil
Lüscher Neumühle GmbH	Dickistrasse 2	Postfach 168	8215 Hallau
Marstall AG	Weihergasse 23		4538 Oberbipp
Meliofeed AG	Mühlenwerke	Mühleweg 2 - 4	3360 Herzogenbuchsee
Mercanda Consulting: Präsident Ständerat Roland Eberle	Schulstrasse 4		8500 Frauenfeld

Moulin agricole de Corcelles le Jorat	Route du moulin 2		1082 Corcelles-le-Jorat
Moulin de l'Oie			1279 Bogis-Bossey
Moulin de la Plaine Société Coopérative	Rte de la Plaine 14		1283 La Plaine
Moulin de la Vaux SA	Chemin du moulin de la Vaux		1170 Aubonne
Moulin de Romont SA	Imp. de la Maladaire 11		1680 Romont
Mühle Aeby Werner	Solothurnstrasse 41		3422 Kirchberg
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253 Diessenhofen
Mühle Burgholz AG	Burgholz 14		3753 Oey-Diemtigen
Mühle Fischer AG	Mühlegasse 3		2576 Lüscherz
Mühle Heinz Kohler AG			3513 Bigenthal
Mühle Lamperswil	Zur Mühle 1		8557 Lamperswil
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206 Biberen
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930 Visp
Multiforsa AG	Industriestrasse 9	Postfach 92	5644 Auw
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450 Sissach
Niederhäuser AG	Futterwerk	Station-West 1	6023 Rothenburg
Pancosma SA	Voie de Traz 6		1218 Grand-Saconnex
Pavesco AG	Elisabethenstrasse 54		4010 Basel
Profutter AG	Steinen 60M		3534 Signau
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110 Münsingen
Swiss Grana Group AG	Erlachstrasse 5		3001 Bern
Vital AG	Industriestrasse 30		5036 Oberentfelden
Weibel & Co. AG	Wydenmühle		6248 Alberswil
Willi Grüninger AG	Büntenriet	Postfach 43	8890 Flums

Membres correspondants (01.01.2019)

Nom	Adresse	Case postale	Code postale et lieu
Agrokorn AG	Industriestrasse 6		9220 Bischofszell
Alltech Biotechnology Schweiz GmbH	Geschäftseinheit Emrovit	Unterdorf 6	6262 Langnau b. Reiden
Alpiq Prozessautomation AG	Webereiweg 6		4802 Strengelbach
BASF SE	E-ENE/LA - F31	Chemiestrasse 22	D-68623 Lampertheim
BiOMill AG	Mühleweg 2		3360 Herzogenbuchsee
Bühler AG	Gebietsverkaufsleiter – Geschäftsbereich Futter	Gupfenstrasse 5	9240 Uzwil
Cerador AG	Bernstrasse 12		3312 Fraubrunnen
Delimpex AG	Eichenstrasse 11		8808 Pfäffikon
DSM Nutritional Products Europe Ltd	Im Breuel 10	P.O. Box 1215	D-49565 Bramsche
Eurofins Scientific AG	Parkstrasse 10	Postfach 30	5012 Schönenwerd
Florin AG	Hofackerstrasse 54		4132 Muttenz
FUGA Getreide AG	Sempacherstrasse 5	Postfach 2	6002 Luzern
Granosa AG	Poststrasse 15		9000 St. Gallen
Heinz & Co. AG	Eisengasse 15		8008 Zürich
Karr AG	Baarerstrasse 69		6302 Zug
KM Commodities AG	Mühlematt 1	Postfach	6343 Rotkreuz
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325 Leibstadt
MABESA GmbH	Blumenwiesstrasse 6		9220 Bischofszell
NAVETA AG	Werkstrasse 9		5070 Frick
Provet AG	Abteilung Tierernährung	Gewerbestrasse	3421 Lyssach
Sildamin SA	Grenzweg 7		5610 Wohlen
Stadtmühle Schenk AG	Güterstrasse 54	Postfach 1564	3072 Ostermundigen
Swiss Feedvalor AG	c/o Centravo AG	Industriering 8	3250 Lyss
TRINOVA Handel+Marketing AG	Postfach 343		8855 Wangen SZ
WEBER & HERMANN AG	Räffelstrasse 24		8045 Zürich
Wessling AG	Werkstrasse 27		3250 Lyss
WydenZentrum AG	Wydenmühle 4		6248 Alberswil
Zoetis Schweiz GmbH	Schärenmoosstr. 99		8052 Zürich

VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Bernstrasse 55 CH-3052 Zollikofen www.vsf-mills.ch